

LE BULLETIN DES AGRICULTEURS

MONTREAL, 25 JANVIER 1934

CINQ SOUS LE NUMERO

VOLUME 19 — No 4

Début de session

Le discours du Trône, à Québec, contient bien peu de choses pour aider les cultivateurs — L'opposition, par ailleurs, oriente le débat vers l'agriculture et préconise diverses mesures pour faciliter le relèvement agricole

APPEL AUX DEPUTES RURAUX

Nous plaçant toujours au point de vue de l'intérêt agricole et des besoins de secours multiples et urgents qu'ont les cultivateurs, nous avons eu le plaisir de voir impressionnée à la lecture du discours du Trône qui a marqué l'ouverture de la session provinciale.

Nous avons alors réservé nos commentaires pour après le discours du Premier Ministre, qui d'ordinaire précise le programme sessionnel. Ce discours ne nous a, cependant, apporté rien de neuf. A part la législation qui aura trait au contrôle du prix du lait, ce qui sera sans doute très avantageux pour les expéditeurs de lait en nature, le discours du chef de notre province, pas plus que le discours du Trône, ne nous annonce rien qui soit de nature à faciliter le relèvement de notre classe agricole qui se débat, depuis trois ans particulièrement, dans des difficultés et misères innombrables.

Chacun sait combien au "Bulletin des Agriculteurs" nous nous efforçons de trouver et suggérer des mesures propres à assurer le retour normal à la terre par la colonisation, et surtout le maintien à la terre par tous les moyens possibles.

"Le devoir du gouvernement n'est pas de guérir les symptômes du mal ou de se confiner à des palliatifs temporaires, mais de supprimer les causes du mal. Dans la situation qui nous intéresse dans la province de Québec, le grand problème et le plus angoissant, c'est avant tout l'établissement des milliers de fils de cultivateurs et d'ouvriers.

"Notre province est essentiellement agricole et doit le demeurer. C'est par la politique du maintien et du retour à la terre que nous résoudrons le chômage, que nous enrayerons l'exode vers la ville, que nous rétablirons l'équilibre entre villes et campagnes et que nous poserons les bases de la plus saine prospérité."

Et plus loin, M. Duplessis ajoutait: "On objectera qu'à la base de tout programme, il convient de se rappeler que les impôts viennent du peuple et que le pouvoir de taxer doit être limité à la capacité de payer. Mais il n'en reste pas moins qu'il faut de toute nécessité assurer la base de l'édifice et la solidité de ses fondations. C'étaient la tâche et le devoir du gouvernement d'y veiller au temps de la prospérité générale, notamment de créer un crédit rural provincial qui, à l'avènement de la crise, eût aidé les cultivateurs à traverser la dépression; un crédit rural non pas organisé et administré à base de partisanerie politique, mais qui aurait permis aux cultivateurs à l'heure actuelle, de trouver l'argent nécessaire pour garder leurs terres, et à des taux moins élevés qu'avec le système de crédit rural fédéral actuel."

Depuis de nombreuses années l'Opposition provinciale, alors dirigée par M. Arthur Sauvé, a réclamé en vain un crédit agricole. Aujourd'hui, même ceux qui le disaient non nécessaire, il y a quelques années, reconnaissent que ce fut une erreur de ne pas y avoir pourvu comme Ontario l'a fait par exemple, parce que nous aurions, non seulement fourni le capital, mais surtout organisé le crédit par annuités, ce qui veut dire qu'un bon nombre de cultivateurs, ayant eu des remboursements à faire chaque année, seraient aujourd'hui moins endettés qu'ils le sont, par conséquent plus en mesure de résister présentement à la crise. Nous croyons donc remplir un simple devoir de justice en rappelant ces faits et en soulignant les paroles de M. Duplessis qui d'ailleurs a toujours réclamé cette mesure.

Comme cette déclaration fait contraste avec celle de notre ministre de l'Agriculture, l'hon. Adélaïde Goudbot, qui déclarait en substance au dernier congrès de l'U.C.C.: Cultivateurs, nous ne vous donnerons pas de crédit agricole; ce serait vous rendre un mauvais service, parce que vous gaspilleriez davantage.

Un autre point qu'il nous fait plaisir de souligner, c'est l'orientation bien précise vers l'agriculture et ses besoins que l'Opposition provinciale paraît vouloir donner aux débats sessionnels cette année. Ça ne peut que faire du bien et porter à réfléchir même un bon nombre de députés ruraux ministériels. En effet, depuis le début de la session, toutes ou presque toutes les questions posées et les projets de loi présentés par l'Opposition ont trait au dégrèvement des charges pesant sur la classe agricole. Et ce serait fort à propos que le gouvernement commençât à y penser.

Ainsi le "Devoir" de vendredi dernier (nous reproduisons la nouvelle en page 6) annonçait que M. Antonio Elie, député de Yamaska, proposerait des amendements à la loi des officiers de justice, c'est-à-dire à ces lois qui ont trait à la commission de 2 1/2 % et 1 % que le gouvernement de la province perçoit sur les ventes par shérif.

M. Elie veut qu'à l'avenir ces taxes, qui sont en réalité des taxes sur la malchance de gens qui perdent de l'argent pour la plupart, soient calculées sur le prix réel de la vente, au lieu qu'actuellement, la loi permet de calculer la taxe de 2 1/2 % sur 100 % de l'évaluation municipale et celle de 1 % sur 50 % de l'évaluation municipale ou le prix de vente si ce dernier est plus élevé. Voilà des projets pleins de bon sens et nous félicitons M. Elie de s'en faire le parrain, car M. Elie est un des nôtres, un cultivateur. On nous pardonnera bien de faire ici une mise au point. L'honorable Premier Ministre, M. Taschereau, déclarait l'autre jour dans son discours, que M. Laurent Barré était le seul cultivateur de l'Opposition. Ce n'est pas exact. Ce n'est pas enlever aux mérites de M. Barré, nos lecteurs savent combien nous apprécions les talents du député de Rouville, que de dire que le député d'Yamaska est aussi cultivateur de mérite et les électeurs de ce comté s'en trouvent bien. M. Elie pourrait peut-être adresser une copie de son diplôme du Mérite Agricole au Premier Ministre, afin que ce dernier n'oublie plus à l'avenir que M. Elie est cultivateur. C'est même à cause de ce titre que le député d'Yamaska a été choisi "whip" du parti conservateur, M. Duplessis, comme il le déclarait d'ailleurs lui-même, voulant montrer par là qu'il entendait donner une place prépondérante à l'agriculture dans ses préoccupations de chef de l'Opposition.

Le discours du Trône contient bien peu de choses de nature à faciliter le relèvement de l'agriculture, à soulager les cultivateurs menacés de succomber sous leur fardeau trop lourd. Mais nous faisons ici un appel à tous les députés ruraux sans distinction de parti; c'est une question de survie agricole: il faut qu'il soit fait quelque chose à Québec pour mettre de l'argent à la portée des cultivateurs qui en manquent, pour empêcher la dépossession en masse qui se continue dans nos campagnes même avec le moratoire, parce qu'il ne couvre pas les billets promissaires ou qu'il est impossible à plusieurs cultivateurs qui avaient déjà des arrérages d'intérêts ou de taxes de tout payer à date pour bénéficier de la protection du moratoire.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de crédit d'urgence et "Chattel Mortgage" ou loi permettant aux cultivateurs d'hypothéquer leur roulant insaisissable afin de trouver de quoi payer taxes et intérêts et ainsi se prévaloir du moratoire; nous sommes à étudier la question. Il y aurait, paraît-il, un moyen légal, en vertu du Code Civil actuel, pour un cultivateur d'obtenir de l'argent en vendant son bétail et roulant, en tout ou en partie, avec contrat de louage et réméré, et nous en recauserons prochainement. Si ce moyen existe, il faut que les cultivateurs le connaissent.

Il faut un crédit agricole; il faut un moratoire plus adéquat ou diminuer le taux d'intérêt qu'il est obligatoire de payer. La session provinciale n'est pas finie; les députés ruraux, s'ils le veulent, peuvent encore forcer la main au Premier Ministre et au ministre de l'agriculture, ce qui est tout un, pour qu'on établisse un crédit agricole dès la présente session.

Comme nous avons félicité le chef de l'Opposition, nous félicitons M. Lucien Lamoureux, député d'Iberville, pour ses suggestions à propos de crédit agricole et de moratoire. Que d'autres suivent l'exemple, et la session actuelle pourra encore être fructueuse pour les cultivateurs qui ont grand besoin d'aide et que l'intérêt général bien compris commande aux dirigeants de notre province d'aider efficacement et sans plus tarder.

Donat-C. NOISEUX

Les Journées d'Etudes du Boerenbond Belge

Les journées d'études annuelles du Boerenbond belge, association agricole comptant 124,380 membres, ont eu lieu, pendant la semaine de Noël. On sait que ces journées constituent en quelque sorte le congrès annuel des agriculteurs flamands et qu'on y traite chaque fois des questions de grande actualité. Mgr Luytgaers, secrétaire général du Boerenbond, a présidé les nombreuses séances.

Comme c'est le cas depuis quelques années, les journées d'études proprement dites furent précédées d'une "journée des jeunes"; elle s'est tenue du 26 au 27 décembre. Un bon millier de jeunes paysans, délégués des sections de jeunesse locales, ont suivi les leçons.

S. E. Mgr Kerkhofs, évêque de Liège, assista à la réunion d'ouverture. Le discours impressionnant de l'éminent prélat fut accueilli par des applaudissements enthousiastes. On remarqua également la présence de délégués d'autres évêques belges ainsi que des nombreuses personnalités. Le programme comporta trois conférences: "La vie paroissiale de la section des jeunes"; "Comment la section des jeunes fait l'éducation de ses membres"; "La section des jeunes et la crise agricole". Les deux dernières conférences furent données par des jeunes gens, membres de l'organisation.

Cette journée fut suivie d'une autre spécialement réservée aux conférenciers agricoles des cercles des fermiers, affiliés au Boerenbond belge. On peut dire que ces journées d'études qui prirent fin le vendredi, 29 décembre, à midi, ont été, comme les précédentes, un beau succès, et qu'elles constituent un événement agricole dont l'influence favorable sur l'agriculture et l'horticulture ne saurait être mise en doute.

On peut dire que ces journées d'études qui prirent fin le vendredi, 29 décembre, à midi, ont été, comme les précédentes, un beau succès, et qu'elles constituent un événement agricole dont l'influence favorable sur l'agriculture et l'horticulture ne saurait être mise en doute.

On peut dire que ces journées d'études qui prirent fin le vendredi, 29 décembre, à midi, ont été, comme les précédentes, un beau succès, et qu'elles constituent un événement agricole dont l'influence favorable sur l'agriculture et l'horticulture ne saurait être mise en doute.

à tous ceux qui nous en feront la demande. Il nous faut dans chaque centre d'expéditeurs quelconque qui se charge de faire signer ladite requête par tous les intéressés.

Le Bulletin des Agriculteurs entend faire sa part pour aider les expéditeurs de lait à Montréal. Que les expéditeurs fassent aussi leur et, avant longtemps, il y aura quelque chose de changé sur le marché de Montréal.

Nous avons justement sous les yeux une lettre qu'une laiterie de Montréal adressait à tous ses expéditeurs au début de janvier, leur annonçant qu'à partir du 1er janvier le prix du lait serait baissé à \$1.20 le 100 livres. Cela est-il tolérable, une telle baisse au beau milieu de l'hiver, alors qu'il avait été entendu il y a quelques mois que le prix payé aux producteurs pour les mois d'hiver serait de \$1.50 les 100 livres? Et qu'y peut actuellement la Commission de l'Industrie laitière? Les laiteries savent bien qu'avec une association dont tous les expéditeurs de lait feraient partie, il faudrait respecter plus que cela les engagements pris; c'est pour cela que les laiteries sont prêtes à tout faire pour empêcher les expéditeurs de s'organiser comme il faut une bonne fois. Avis aux intéressés.

Donat C. NOISEUX

Où trouver des fonds pour administrer?

Nous publions aujourd'hui des comptes publics ce qui concerne les argentés dépensés pour la colonisation sous la "loi de l'aide aux chômeurs", c'est-à-dire avec la contribution d'Ottawa. Ces dépenses s'élevaient à \$1,727,876.85 pour la prétendue aide aux chômeurs et \$189,043.06 pour le rapatriement. Le gouvernement fédéral a payé \$30,000 sur le dernier item et la moitié du premier. Nous ne comprenons pas qu'Ottawa se soit laissé entraîner à contribuer aux dépenses d'un ministère où il se fait tant de gaspillage. Ottawa doit contrôler l'utilité des dépenses qu'il partage.

Il a été dépensé par le Ministère de la Colonisation, de la chasse et des pêcheries, durant l'année écoulée entre le 1er juillet 1931 et le 30 juin 1932, \$4,858,749.00. Là-dessus il en est passé \$894,366.25 en salaires, dépenses de voyage, et quelques-unes des dépenses de bureau. Le rapatriement paraît avoir coûté \$189,043.06, pour l'établissement de 455 familles. Les salaires et dépenses de voyage se sont élevés à \$77,287.35 pour distribuer aux rapatriés \$151,855.71. Les salaires et les dépenses de voyage se sont donc élevés à \$169,88 par famille pour leur distribuer à chacune \$333.75. Nous trouvons que c'est un peu fort.

Sur les \$4,200,000 environ dépensés pour la colonisation et le rapatriement, on peut dire qu'il y en a un au delà de la moitié qui a été gaspillé en servant à d'autres fins que la colonisation.

MM. Taschereau et Laferté n'ont pas le droit de dire qu'ils manquent de fonds pour la colonisation lorsqu'ils laissent détourner autant d'argent de la fin à laquelle il est destiné.

Dans un temps où tous parlent de la colonisation comme d'une nécessité absolue à cause de la crise, il faudrait se mettre à l'oeuvre une bonne fois et cesser de satisfaire les amis et faire du patronage politique avec les fonds destinés à la colonisation.

Oscar GATINEAU

Une admission à retenir

Le Soleil de samedi dernier, commentant ce qu'il appelle la "faute de pilie de la presse bleue", faisait une admission très importante pour ceux qui mettent l'intérêt général avant celui du parti politique. Il admet donc ceci en parlant de la dernière vente de la Patrie, au moment où il ne restait plus nulle part, dans la province de Québec, EN DEHORS DE LA BONNE PRESSE, un seul quotidien disposé à défendre le parti conservateur...

Le parti conservateur ne devrait pas avoir à se plaindre s'il a la bonne presse pour lui. S'il en est ainsi et que le parti libéral a pour lui tous les journaux vendus, les journaux jaunes, les journaux violets, les journaux aveuglés par l'esprit de parti, les journaux impies et tous les mauvais journaux, le peuple doit avoir intérêt à suivre les bons journaux de préférence au dernier groupe.

Le Soleil a fait à une admission à retenir par ceux à qui l'esprit de parti n'a pas fait perdre l'esprit tout court.

O. G.

Feu M. Alphonse Pilon

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Alphonse Pilon, de Rigaud, décédé le 13 janvier, à l'âge de 67 ans et 9 mois. M. Pilon était l'un des citoyens bien connus et estimés de tous. A sa mort, il était marquisier de la paroisse. Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La famille en deuil, le Bulletin des Agriculteurs offre ses plus sincères condoléances.

Extrait des comptes publics de la province de Québec pour l'exercice finissant le 30 juin 1932

Table with multiple columns listing various public accounts, including salaries, expenses, and other financial details for the province of Quebec in 1932.

Table listing various public accounts, including salaries, expenses, and other financial details for the province of Quebec in 1932.

(Suite à la page 3)

Avis important

Tous ceux qui ont renouvelé ou payé leur abonnement du 1er août au 10 janvier inclusivement sont priés de jeter un coup d'oeil sur la bande d'adresse de leur journal, afin de bien vérifier si cette date d'échéance a été changée depuis leur remise. Une erreur est toujours possible et nous retardons le tirage afin de permettre à chacun de vérifier lui-même. Ecrivez-nous immédiatement s'il y a lieu.

Aux concurrents

Quant aux prix à être tirés entre les concurrents, cela prendra un peu plus de temps. Dès que la vérification de toutes nos listes sera terminée, chacun recevra un ou des coupons selon le nombre d'abonnements recrutés. On tiendra sans doute compte que le personnel du "Bulletin" est réduit à sa plus simple expression et que le retard inévitable est dû au surcroît de travail pour chacun. Mais nous faisons diligence.

LA DIRECTION.

TRIBUNE LIBRE

Lettre ouverte à M. Adélar Godbout

M. le ministre de l'Agriculture. J'ai lu avec plaisir dans le Journal d'Agriculture du 23 décembre, sur la couverture toute bleue: "Joyeux Noël et heureuse année".

Le sort des bûcherons

Monsieur le rédacteur. Croyez qu'il m'est particulièrement pénible, de revenir vous demander l'hospitalité coutumière à votre journal, avec le même sujet exposé l'année dernière concernant nos travailleurs de la forêt.

Souffrant de douleurs de dos et de reins SES FORCES DIMINUENT

Advertisement for PILULES MORO, describing its benefits for back and kidney pain, and listing the manufacturer's address in Montreal.

les de ces pauvres gens. Et l'influence du capital de nos puissantes compagnies forestières a eu préférence sur notre vie, notre santé et nos familles.

Une entrevue avec le ministre

Le 10 janvier, l'exécutif de l'U.C.C. rencontrait le Conseil des ministres. J'ai pensé que les impressions de quelqu'un qui était la non comme électeur mais comme cultivateur pouvaient intéresser.

Session provinciale

N. D. de Stanbridge, le 18 jan. 1934. Le travail de la session provinciale commença la semaine prochaine. Le peuple de la province attend avec confiance.

leur et cela ne ferait de mal à personne. Il y a aussi la question du lait, qui est bien importante. On dit que le gouvernement se propose d'autoriser la commission d'industrie laitière pour qu'elle oblige les distributeurs de lait de fixer à l'avance le prix d'achat aux producteurs.

Le cidre, une industrie étouffée

Si-Hyacinthe, 16 janvier 1934. Il semble que rien de ce qui pourrait favoriser le relèvement de la classe agricole ne doive être négligé.

La colonisation

Lac des Habitants, 12 jan. 1934. Le parti libéral est rendu à son sommet et on dirait que son despotisme le rend quelque peu irrégulier, si l'on juge par la réception de la délégation de l'U.C.C. et l'histoire de Jeanne-Canada.

pour compenser ou rencontrer des exigences particulières. Ce retour en masse à la vie agricole n'est possible qu'avec le retour à l'agriculture familiale qui tire de la ferme de quoi satisfaire les principaux besoins de ses occupants.

Lettre ouverte à M. Taschereau

Lac-aux-Sables, 13 janvier 1931. Honorable Premier Ministre, Acceptez mes félicitations pour votre réponse à l'adresse au discours du Trône.

Le plus délicieux des thés

Advertisement for THE "SALADA" tea, highlighting its quality and availability at various locations.

Vous nous remerciez de ce que nous publions dans une autre page des journaux d'étude du Boerenbond belge. Le nombre des membres du Boerenbond est de 128,000, chiffre qui nous fait envie.

Le Boerenbond Belge

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le rapport que nous publions dans une autre page des journaux d'étude du Boerenbond belge. Le nombre des membres du Boerenbond est de 128,000, chiffre qui nous fait envie.

Le trouva le soulagement

Advertisement for JUTRAS, featuring a catalog of agricultural machinery and contact information for the manufacturer.

l'homme des champs a été atteint depuis la dernière décennie dans ses œuvres vives. Et pourtant il reste d'inconcevables lacunes à combler.

La colonisation

Lac des Habitants, 12 jan. 1934. Le parti libéral est rendu à son sommet et on dirait que son despotisme le rend quelque peu irrégulier, si l'on juge par la réception de la délégation de l'U.C.C. et l'histoire de Jeanne-Canada.

La colonisation

Lac des Habitants, 12 jan. 1934. Le parti libéral est rendu à son sommet et on dirait que son despotisme le rend quelque peu irrégulier, si l'on juge par la réception de la délégation de l'U.C.C. et l'histoire de Jeanne-Canada.

l'homme des champs a été atteint depuis la dernière décennie dans ses œuvres vives. Et pourtant il reste d'inconcevables lacunes à combler.

La colonisation

Lac des Habitants, 12 jan. 1934. Le parti libéral est rendu à son sommet et on dirait que son despotisme le rend quelque peu irrégulier, si l'on juge par la réception de la délégation de l'U.C.C. et l'histoire de Jeanne-Canada.

La colonisation

Lac des Habitants, 12 jan. 1934. Le parti libéral est rendu à son sommet et on dirait que son despotisme le rend quelque peu irrégulier, si l'on juge par la réception de la délégation de l'U.C.C. et l'histoire de Jeanne-Canada.

Nouvelles des marchés

Bestiaux

La situation du marché aux bestiaux de Montréal était plus encourageante cette semaine, et toutes les catégories d'animaux se sont vendues à prix plus avantageux. Le commerce des bœufs était actif et les prix en hausse de 25c ou plus sur la semaine dernière. Il y avait une amélioration sensible dans la qualité des bœufs offerts, mais toutefois les bœufs de qualité supérieure étaient rares. Les bons bœufs de boucherie ont fait de 85 à 85.25, les meilleurs un maximum de 85.50, les bœufs moyens légers de boucherie de 84 à 84.50 et la majorité des bœufs légers communs de 83 à 83.75. La plupart des vaches de bonne qualité ont fait 83, avec un maximum de 83.25, la majorité des espèces ordinaires de 82 à 82.25 et les vaches à viande et à génisses de 81.25 à 81.75. Quelques génisses ont obtenu entre 83 et 84.

Les arrivages de veaux étaient moins abondants et la qualité accusait une amélioration; aussi les ventes étaient assez actives et les prix se sont maintenus aux mêmes niveaux qu'à la clôture du marché la semaine dernière. Les bons veaux communs à assez bons entre 85 et 87, les veaux de lait entre 83.25 et 85 et la plupart des veaux d'herbe entre 82.75 et 83.

Les faibles arrivages de moutons et d'agneaux se composaient principalement d'agneaux non châtrés et de moutons. Les lots mélangés d'agneaux ont fait environ 85 et les moutons de 81.50 à 83.

Les pores ont continué à enregistrer de nouvelles hausses, et les pores à bacon et de boucherie ont fait de 88.50 à 88.60, nourris et abrévés, avec la prime de \$1.00 par tête pour les selectes. Les pores

lourds variaient entre 88 et 88.50, les très lourds entre 87.50 et 87.60 et les légers entre 88.25 et 88.60. Les truies ont obtenu entre 86 et 87, selon la qualité.

Oufs

Montréal, 19. — Ce marché a maintenu la hausse des premiers jours de la semaine dernière. Il n'est arrivé que peu d'œufs frais et les stocks d'entrepôt sont maintenant très limités. Il ne s'offre que très peu de produits frais entre commerçants et ceux qui ont encore des œufs d'entrepôt les conservent pour leur propre commerce, si bien qu'il est difficile de s'approvisionner sur le marché.

La hausse de la semaine dernière ont relevé les prix en général bien au-dessus des niveaux de la semaine correspondante de l'année dernière. A Montréal, les œufs comptant se font de 6 à 9c de plus que l'année dernière et les prix cotés à la campagne sont d'environ 4c supérieurs à ceux de l'année dernière.

Les commerçants cotent les prix suivants aux producteurs et aux expéditeurs de campagne pour les œufs non classés, livrés, caisses renvoyées: Catégorie A gros 27c, catégorie A moyens 24, catégorie A poulettes 22. Les quelques expéditions classées qui arrivent se vendent sur place aux distributeurs aux prix suivants: Catégorie A gros 32-33c, catégorie A moyens 30-31, catégorie A poulettes 29. Prix du gros aux détaillants: Catégorie A gros 33-34, catégorie A moyens 31-32, catégorie A poulettes 30-31, catégorie B gros 26-28, catégorie B moyens 25-26, catégorie C 24; les œufs emballés dans des cartons rapportent 1 cent de plus que ces prix.

Les prix de détail accusent encore beaucoup de variations; quelques magasins de détail auxquels il

reste des stocks de la semaine dernière les vendent encore à des prix inférieurs à ceux du marché de ce jour.

Québec, 19. — Les arrivages d'œufs locaux sont toujours assez considérables cette semaine. Voici les prix payés aux producteurs et aux expéditeurs de campagne: Catégorie A gros 22-24c, catégorie A moyens 20-22, catégorie A poulettes 19. Prix du gros aux détaillants: Catégorie A gros 29-31c, catégorie A moyens 27-28, catégorie B poulettes 25-26, catégorie B 23-24, catégorie C 21-22.

Volailles

Les arrivages de volailles en viciette semaine ont été un peu en excès de la demande. Les produits reçus la semaine dernière ne se sont pas très bien vendus et il arrive des stocks assez abondants. Les prix du gros au détail sont les suivants: poules en vie pesant 5 livres et plus, 17c le livre, 4 1/2-5 livres, 15c, 4-4 1/2 livres, 14c; moins de 4 livres, 12-13c. Les poules livrées se vendent de 14-18c dans le commerce de détail, suivant le poids, tandis que les prix des poules sont les suivants: nourries au lait A, 24c; nourries au lait B, 22c; sélectionnées A, 22c; sélectionnées B, 20c; sélectionnées C, 18c.

Fruits et légumes

Il est arrivé à Montréal durant la semaine finissant le 18 janvier, 214 wagons de fruits et légumes comparativement à 220 la semaine précédente.

Il est entré à Montréal 5 wagons de tomates venant des Antilles et à Québec 5 venant des îles Bahamas.

Pommes de terre

Québec: 6 Qué., 3 N.-B. Abondantes, demande modérée, marché soutenu. Qué., blanches, 80 lbs, no 1, 90 cts à \$1; N.-B. Montagnes, 80 lbs, no 1, \$1 à \$1.10.

107, N.-B. 8 Qué. Abondantes, demande modérée, marché soutenu. Qué., blanches 80 lbs, no 1, 85 à 90 cts. N.-B. Montagnes, 80 lbs, no 1, 95 cts à \$1; 15 lbs, belles, 26 cts; L.-P. E. Montagnes, 90 lbs., no 1, \$1.10 à \$1.25.

Oignons

Québec: Abondantes, demande modérée, marché soutenu. Ont., rouges, 50 lbs, no 1, 82c à 84.50c; jaunes, 50 lbs, no 1, 80c à 81.40c; rouges, 40 lbs, no 1, \$1.60; no 2 \$1.40 à \$1.50; Espagnols, 40 lbs, \$1.25; Echallottes, importées, douz. 50 cts.

Montréal: par camions, 8 Ont. Abondantes, demande modérée, marché soutenu. Québec, rouges, 70 lbs, no 1, 70 à 80 cts. Ont., rouges, 50 lbs, no 1, 80 à 85 cts. Jammes, 81 à 81.25; Cal. Espagnols, 1/2 caisse, no 1, 82.50 à 82.75.

Pommes

Québec: Ont. 1 en vrac: C.-B. 1 de caisses. Abondantes, demande modérée, marché soutenu. Qué., Ont. McIntosh, bar, no 1, 84.50 à 84.75. Dom. 84 à 84.25. Qué., Fameuse, bar, no 1, 84.50. Dom. 84 à 84.25; 1/2 boisse, Dom. 90 cts. Ont. Greening, Baldwin, King, bar, no 1, 84.50. Dom. 84.50. Reinelette, no 1, 84.75. Dom. 84.25 à 84.50. Stark, no 1, 84 à 84.25. Dom. 83.50 à 83.75; N.-E. Wagner, bar, no 1, 83.75. Dom. 83.25. C. B. McIntosh, caisse, belles, 82.25 à 82.40.

Montréal: Par fret et camions. Ont. 5, de barils, 3 mélangés. C.P. 2 de caisses. Abondantes, demande modérée, marché soutenu. C. B. Délicieuse, caisse, très belles, 82.50 à 82.60; belles, 82.30 à 82.40; McIntosh, caisse, belles, 82 à 82.15; Ont. Spy, bar, no 1, 84.75 à 85.50; McIntosh, no 1, 84.50 à 85; Reinelette no 1, 84 à 84.50; Greening, no 1, 83.75 à 84.10. Baldwin no 1, 83.25 à 83.50; Qué. McIntosh, caisse, très belles, 82.25 à 82.50; belles, 82 à 82.25; bar, no 1, 85 à 86; manne, no 1, \$1.50 à \$1.75. Fameuse, caisse, très belles, 81.50 à 81.90; manne, Dom. 81 à 81.25.

Pourquoi ces retards?

Nous recevions il y a deux jours le bulletin statistique mensuel du ministère de l'agriculture de Québec sur la production de l'industrie agricole dans la province. Ce bulletin, daté de Québec le 21 décembre 1933, nous fournit des statistiques sur la production... au mois d'octobre. Quant à nos retards, nous ne pouvons que constater que nous ne sommes pas arrivés à publier ce bulletin pour nous-même, mais d'autre part, quel peut être l'effet pratique de ne connaître qu'à l'arrière la quantité des denrées produites et le précédent. Dans de telles conditions il vaudrait aussi bien ne pas publier ces rapports mensuels; ils deviennent pratiquement inutiles. Nous ne serions pas renseignés, ou nous ne le serions qu'une fois l'an, mais nous économiserions autant. Le ministre ne pourrait-il pas obtenir ces rapports immédiatement des producteurs et publier le bulletin en question, disons dans les deux ou trois semaines du mois suivant?

La même remarque s'applique au sujet de nombreux autres rapports de Québec et d'Outaouais. Ainsi, nous n'avons reçu qu'il y a quelques jours le rapport annuel (partie A) du Service des mines de Québec pour l'année 1932. Le malheur, c'est que ce rapport est des plus importants pour ceux qui sont intéressés à l'industrie minière. Surtout, il serait très commode de l'avoir dès les premiers mois qui suivent l'année étudiée. Mais à quoi nous sert-il d'apprendre aujourd'hui que telle compagnie a fait des sondages qui ont donné de bons indications, au cours de juillet 1932, lorsque nous savons que depuis d'importants développements ont pu survenir, que l'affaire a pu être un grand succès, et donc a pu être annoncée il y a des mois dans les journaux, ou qu'elle n'a pas répondu aux espoirs qu'on avait fondés.

Si on ne peut publier des rapports que lorsqu'il est trop tard pour qu'ils soient utiles, pourquoi dépenser l'argent de la province inutilement? Cela peut servir quelques imprimeurs amis du gouvernement; mais notre budget est obéré d'autant et sans que le public en bénéficie. — C. H. Du Devoir 19 janvier.

La saison d'incubation s'approche et dès aujourd'hui le bon agriculteur examinera soigneusement ses coqs et choisira ceux qui permettent le mieux de maintenir ou d'améliorer la production de ses poules.

Cette tâche n'offre rien de très difficile pour celui qui est bien renseigné sur la famille à laquelle les coqs qu'il se propose d'employer appartiennent. Si l'on n'a pas ces renseignements et que l'on soit obligé de choisir les coqs simplement d'après leur apparence, alors, à l'exception de quelques caractères extérieurs et visibles qui dénotent le vigueur et les qualifications inscrites au Standard, les bons résultats que l'on obtient peuvent être attribués uniquement à la chance.

On ne saurait attacher trop d'importance à la valeur du mâle dans le troupeau de volailles. Le cultivateur ou l'aviculteur qui n'a pas eu l'occasion de développer ses coqs lui-même doit, s'il veut éviter la détérioration de son troupeau, s'adresser à un homme qui a toujours contrôlé systématiquement son troupeau et qui peut fournir des coqs ayant un bon registre de famille.

Supposons que la vigueur et la conformité aux qualifications du Standard ne laissent rien à désirer, il faut aussi, quand on achète des coqs, considérer les caractères de famille suivants dans l'ordre mentionné: 1) le coq contrôlé dont toutes les filles ou presque toutes ont une ponte élevée et uniforme; 2) un coq dont les sœurs sont bonnes pondeuses; 3) un coq dont les sœurs du père et dont la mère et les sœurs ont fait une ponte uniformément élevée. Le mâle "bon raceur" transmet ses qualités à sa progéniture, mais ce serait s'exposer à un gros dépit de compter sur une réussite parfaite dans tous les caractères que l'on désire. Pour la sélection d'un mâle le nid-trappe et un bon système d'enregistrement sont essentiels. Il ne faut pas trop se fier à la production de la mère d'un coq, à moins que la ponte de quatre de ses sœurs au moins ne soit régulièrement forte.

À la station expérimentale fédérale de Harrow, Ontario, l'élevage des coqs est de fait à plusieurs milliers de sœurs, chacune d'elles portant un ou plusieurs de ces caractères désirables suivants: qualifications du standard, ponte élevée, bonne grosseur des œufs, poids uniforme du corps, bonne couleur du plumage, bonne couleur de la coque de l'œuf ayant égard à la vigueur. Puis, par un croisement soigneux on peut établir de nouvelles lignées qui peuvent être dominantes dans la plupart de ces caractères désirables sinon dans tous.

Nous avons généralement un surplus de mâles et de femelles, car il suffit d'avoir un nombre représentatif de chaque espèce pour contrôler l'accouplement. Ce stock de surplus est offert à prix modique aux cultivateurs de la province. Nous ne vendons que les oiseaux bons pour la reproduction. Les oiseaux doux ou avortons sont engraisés et vendus pour la viande.

On dit que la laine n'est pas marchande lorsqu'elle a été mal lavée, ou qu'on a attendu trop longtemps pour faire la tonte après que le mouton a été lavé.

L'alimentation des dindons doit se faire de la manière la plus hygiénique possible. Ne laissez jamais les oiseaux ramasser leur nourriture sur le sol mais toujours dans des auges ou dans des plats quelconques. Tous les ustensiles d'alimentation devraient être tenus parfaitement propres. Une précaution importante également est de changer régulièrement ces ustensiles de place de temps à autre.

Il y a actuellement dans les entrepôts de Québec quelque 10,128 tonnes d'engrais chimiques pour la livraison au printemps.

Extrait des comptes publics.

(Suite de la 1ère page)

bé A.-S., \$1,455.58; Forcier, Abbé A., \$2,260.19; Minette, abbé C., \$696.45; Moreau, Abbé L.-J., \$756.85; Plourde, abbé J.-C., \$3,181.65; Savard, abbé L., \$1,792.65; Sirois, abbé J.-E., \$174.44.

Depenses diverses faites en rapport avec l'établissement des Franco-Américains dans la province (\$3,646.74) — Beaudry, J., loyer de bureau à Amos, \$207; Bureau de Poste timbres, \$37; Deschênes, abbé A.-S., dép. de bureau à Nashua, \$475.81; Dubé, D.-N., loyer de bureau à Amqui, \$59.65; Frigon, L., fournitures de bureau, \$306.75; Forcier, abbé J.-A., dép. de bureau, \$1,241.27; Germain et Lafrance, primes d'assurance \$115; La Banque Canadienne Nationale de Québec primes sur chèques \$488.13; Harvey, A., achat de meubles, \$88.27; Magnan, C., loyer de bureau à Amos, \$23; Moreau, abbé L.-Z., dép. de bureau, \$427.86; Sirois, abbé J.-E., loyer de bureau, \$177.

Établissements de 145 familles de Franco-Américains comprenant 678 personnes dans les comtés suivants: achat de détail, instruments aratoires, transport des rapatriés, etc., (\$48,004.00) Abitibi (11) \$3,230; Arthabaska (5) \$1,695; Bagot (7) \$2,280; Beauce (2) \$780; Bellechasse (1) \$300; Berthier (3) \$1,020; Brome (1) \$350; Champlain (1) \$360; Compton (3) \$1,035; Drummond (14) \$4,530; Frontenac (3) \$1,065; Gaspé-Sud (1) \$480; Huntingdon (1) \$360; Joliette (3) \$730; Lévis (2) \$645; Joliet (3) \$975; Lotbinière (3) \$1,140; Maskinongé (3) \$1,020; Matapédia (2) \$690; Mégantic (1) \$2,295; Missisquoi (3) \$1,035; Montmagny (1) \$315; Napéa (1) \$315; Nicolet (8) \$2,535; Outaouais (1) \$315; Richelieu (9) \$2,940; Richmond (9) \$3,224; Shefford (7) \$2,310; Sherbrooke (4) \$1,345; Stanstead (1) \$315; St-Hyacinthe (4) \$1,410; St-Maurice (1) \$415; Témiscamingue (3) \$960; Témiscouata (1) \$375; Terrebonne (1) \$315; Wolfe, (6) \$1,930; Yamaska (7) \$2,295.

Payé sur l'item \$ 85,191.35
Rapatriment \$ 103,851.71
Payé sur l'item de Colonisation (voir p. 318)

Moins contribution du \$ 189,043.06
Gouv. Fédéral \$ 50,000.00
Payé sur l'item Chemins de \$ 103,851.71
colonisation \$ 153,851.71
\$ 35,191.35

La quantité totale d'œufs canadiens, exportés sur la Grande-Bretagne l'année dernière est de 1,900,000 douzaines ou presque. À la fin de novembre le nombre exporté était de 1,825,560 douzaines.

BEURRIER DEMANDE
Pouvons placer un homme de confiance de moins de 50 ans, avec auto, dans une localité Watkins bien établie pour diriger des ventes à une clientèle établie. Pouvez gagner \$25.00 par semaine au début. Envoyez immédiatement à La Compagnie J. R. Watkins, 940 rue Inspector, Montréal, Qué., Dépt.-R.I.X.

ETES-VOUS CELUI-LA?
Un an ou plus d'expérience, avec capital de \$500 comme associé pour commerce de beurre. Argent garanti. S'adresser à J.-A. Payette, 7506 rue St-Hubert, Montréal.

Pour vos cultivateurs ou éleveurs
Régulateur contre le souffle et la gourme — 1 livre, \$1.00; 5 livres, \$4.50 port payé.
Poudre à base d'iode et vermifuge pour renards. Pour le temps de l'accouplement et le tenir exempts de vers toute l'année sans leur donner de pilules. Boîtes de 2 livres port payé, \$1.50; 5 livres, \$3.75.
Biscuits à renards et à chiens. Prix: \$0.07 la livre ou moins suivant la quantité. Biscuits à RENARD, régulier \$0.06 la livre ou moins suivant la quantité.

Poudre pour tous animaux. Désinfectant pour tuer les mouches, poux, punaises, coquerelles, puces à RENARDS. Onguent pour la corne des chevaux, \$0.75.
Le meilleur nettoyeur pour les ustensiles de renarderies, laiterie, cuisine, linge compris, etc. Boîte 2 livres et demie, \$0.50.
LA CIE DES PRODUITS COMPLEX
STE-JULIENNE - MONTCALM

Pour vos: Propriétaires de laiteries, de beurrieres, de fromageries et cultivateurs.
Nous vendons tout ce qui concerne les diverses industries du lait.
"Tout sauf la vache"
Propriétaires de laiteries: Homogénéisateurs "Trudel", clarificateurs et filtres; pasteurisateurs à serpents ou à palettes, embouteilleuses automatiques et à main, refroidisseurs tubulaires, écrémuses, laveuses automatiques et toutes les fournitures, entre autres: la fameuse caisse "TRUDEL", et "Lactosédimenteurs, une spécialité".
Propriétaires de beurrieres: Barres de toutes capacités, pasteurisateurs, centrifugeuses, bouillottes, coupe-beurre, babcocks, balances de toutes sortes et toutes les fournitures.
Propriétaires de fromageries: Bassins à fromage, couteaux et moulinets à caillé, râteliers mécaniques, presses et moules à fromage, réservoirs à petit lait, bouillottes, engins à vapeur, et toutes les fournitures.
CULTIVATEURS: Offre spéciale de 25% du prix de liste sur écrémuses à main U. S., nombre restreint. Canistres 5, 8 et 10 gallons, couleurs à lait avec disques ouverts antiseptiques, chaudières à lait, babcocks de 2 et 4 bouteilles.

"La potasse n'est pas un remède contre les maladies des plantes, mais elle augmente la vigueur et la santé générale des végétaux et leur permet ainsi de résister aux attaques des maladies là où des végétaux peu vigoureux succomberaient à coup sûr".

B. TRUDEL & CIE
304, Place d'Youville
MONTREAL.
Tél. MAquette 8057. Cas. Postal 484.

Petites annonces

TABLE: 50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 zons par mot additionnel.

HOMMES DEMANDES
Avez-vous besoin d'hommes sérieux, actifs et animés pour votre affaire? Produit canadien comprenant Articles de Toilette, Médicaments, Produits Alimentaires et Produits de Beauté. Envoyez votre demande à nos vendeurs actifs (de \$25.00 à \$35.00 par semaine, aucun risque, Melville, 1000 rue St-Jacques, Montréal).
Agents demandé pour vendre des cravates en soie pour nous. Nous vous vendons des cravates vous permettant de faire 100 p.c. de commission. Envoyez immédiatement pour échantillons GRATUITS et détails. Ontario Neckwear Co. Dept. 251 Toronto-8, Ont. 11-18-2

FEMMES DEMANDES
Femmes demandées pour faire de la couture à la maison pour nous. Machine à coudre nécessaire. Pas de vente à faire Ontario Neckwear Company, Dept. 251 Toronto-8, Ont. 11-18-2
(Clippers) tondueuses aiguisées à 25c la paire. Lames de toutes marques, ouvrage adroit. Envoyez les lames pour aiguisage. Hemenegildo Fontaine fils, N.-D. Pierreville, comté Yamaska, P.Q.

SABOURIN & SABOURIN
AVOCATS
441 735 S. P. 963
25, rue St-Jacques, SAINT-JEAN, P.Q.

Avis aux cultivateurs
Aiguisons les lames de tondeuses (clippers)
AVANTAGEUX de nous envoyer tous vos sets de lames de tondeuse (clipper) qui ne coupent pas. Nous aiguisons sur "machine automatique" avec votre permission de faire l'essai de lames avant l'envoi. Prix: 25c le set, ou 50c pour deux sets. Achetés et échangeons les vieilles lames et vendons tous accessoires de (clippers), etc. Aiguisons aussi les tondeuses à main. Vendons charnières à neige pour les chemins. Achetons des peaux de fourrures vieilles. Faites vos envois par maille. Adresser: M. Wilfrid FONTAINE, Pierreville, Qué. 11-12

Achetez les meilleurs à meilleur marché
Poussins! Poulettes!
Six races différentes de poussins issus de bonnes pondeuses. Aussi poulettes de tout âge. Éclosion, 20,000 par semaine. Livraisons à toute date après le 1er février. Faites venir nos circulaires gratuites avant d'acheter ailleurs; cela vous permettra d'écarter les mauvaises affaires. Exemptes généreux sur grosse commande à bonne heure.
BADEN HATCHERIES
Boîte 119, Baden, Ont. -2

INVENTIONS
Demandes Le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
1200, rue Université, Montréal.

TABLETTES TOUSSINE
POUR LES CHEVAUX
Contre: Toux, Gourme, Bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier, le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modeste somme de 50¢? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.
Expédites FRANCO sur réception du prix: \$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph.
DR JOS. COMTOIS, St-Barthélemy, P.Q.

Payer votre abonnement à son échéance, c'est aider le "Bulletin des Agriculteurs" à travailler davantage pour la classe agricole.

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS ACHETEZ

PRIX DU GROS, PRIS A MONTREAL

FARINE A PAIN		
Première patente	2.55	
Deuxième patente	2.25	
Forté à boulanger	2.20	
FARINE A ENGRAIS		
Première patente	1.90	
Deuxième patente	1.75	
SOUS-PRODUITS DU BLE		
Le char, la tonne		
Son	19.00	
Gru rouge	20.00	
Gru blanc, Laurentia	22.00	
Middlings extra	24.00	
GRAINS		
Avoine C.W. no 2		46
Avoine C.W. no 3		44
Avoine d'alimentation no 1		43
Orge C.W. no 3		51
Mie northern no 2		70
Mais argentin		34
TOURTEAUX DE LIN		
Le char, la tonne		
Première qualité	31.00	

DRECHE DE BRASSERIE	
La tonne	
Dreche, 21 pour cent	20.00
SUCRE	
Les 100 lbs	
Granulé, sac de jute	6.60
Granulé, sac de coton	6.60
Cassonade no 1	6.30
Cassonade no 2	6.20
MELASSE (Carbades)	
Le gallon	
No 1, tonneau de 90 gal.	59
No 1, baril de 25 gal.	64
SEL	
Le sac	
Sel fin, sacs de 200 lbs	2.19
Gros sel, sacs de 140 lbs	1.10
Set en pierre, sacs de 190 lbs	
LARD SALE	
Le baril de 200 livres	
Gras de dos (30 à 40 morc.)	33.00
Gras de dos (40 à 40 morc.)	33.00
Gras d'épauule (25 à 35 morc.)	29.00
SAINDOUX	
La livre	
Tinette de 60 lbs	.11
Seaux de 20 lbs	.11½

PETROLE	
Le gallon	
Imperial Royaleite: Barils de bois de 42 gal.	.17
Imperial Royaleite: Barils d'acier de 47 gal.	.17
GAZOLINE	
Le gallon	
Imperial Three Star: Barils de 47 gallons	.18
Ethyl	.20
A ces prix il faut ajouter 6 cts par gallon pour la taxe du gouvernement provincial.	
ENGRAIS CHIMIQUES SIMPLES	
La tonne	
Par chars complets, F.O.B. Québec	
Superphosphate, 20 p. c. assimilable	\$18.00
Phosphate Thomas 16% ass.	\$20.50
Muriate de potasse 48% sac de 200 lbs	\$49.50
Sulfate de potasse 48 p.c. sac de 200 lbs	\$56.00
Sulfate d'ammoniaque, 20 p. c. d'azote, sac de 125 lbs	\$34.50
Nitrate de soude, 15 p.c. d'azote, sac de 100 lbs	\$46.50

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS VENDEZ

Prix de gros, net, livré à Montréal — Dernières corrections, mercredi, 1 heure

BEURRE DE BEURRIERIE		
La livre		
Pasteurisé no 1	24 1-2	
Non pasteurisé no 1	25 3-4	
Pasteurisé no 2	23 3-4	
FROMAGES LOCAUX		
Meules de 5 lbs		.11
Meules de 20 lbs		.10
OEUFS		
La douzaine		
A gros	.27	
A moyens	.24	
A poulettes	.22	
POULES ABATTUES		
La livre		
A	.15	
B	.12	
C	.11	
POULES VIVANTES		
La livre		
A	.15	
B	.13	
C	.12	
POULETS VIVANTS		
La livre		
A	.15	
B	.13	
C	.12	
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)		
La lb.		
Spécial	.23	
A	.22	
B	.20	
C	.20	
DINDES ABATTUES		
La livre		
A	.19	
B	.17	
OIES ABATTUES		
La livre		
A	.18	
B	.17	
JEUNES CANARDS VIVANTS		
La livre		
A	4.50 à 5.50	
B	4.50 à 5.00	

MIEL BLANC	
La livre	
Réceptifs de 30 lbs	.09½
Réceptifs de 5 lbs	.10
Réceptifs de 2½ lbs	.10½
MIEL BRUN	
La livre	
Réceptifs de 30 lbs	.05½
Réceptifs de 5 lbs	.06
Réceptifs de 2½ lbs	.05½
BOUVILLONS VIVANTS	
La livre	
No 1	5.00 à 5.50
No 2</	

8e Cours à domicile de l'U. C. C.

préparé par M. CHARLES GAGNE, B.S.A., professeur à

L'ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE

Reproduit de "La Terre de Chez Nous" du 17 janvier 1934

LA COOPERATION

NOTRE LEGISLATION COOPERATIVE

(suite)

QUESTIONS

- 1 — Peut-on avoir plus d'un vote lorsque l'on est membre d'un coopérative? Pourquoi?
- 2 — Quelles sont les raisons d'être du contrat coopératif?

DIXIEME LECON

La place des personnes dans l'entreprise coopérative.

L'idée fondamentale à retenir en matière de coopération, c'est que la société coopérative doit exister pour servir les personnes et non pas pour rapporter de gros dividendes sur des capitaux réels ou fictifs. En d'autres termes l'association de coopération est fondée pour rendre des services à de pauvres ou à de petites gens dans l'accomplissement de certaines fonctions économiques, nullement pour payer des rentes à des capitalistes.

Notre législation coopérative reconnaît la prépondérance des coopérateurs sur les capitalistes en autorisant chaque membre d'une coopérative agricole ou d'un syndicat coopératif à n'avoir qu'une voix aux assemblées générales, quel que soit le nombre de ses parts ou de ses actions. Cette application du principe "un homme un vote" ne souffre d'exception que dans le cas de sociétés locales affiliées à une centrale et dont les délégués votent à l'assemblée générale de la centrale. Il peut alors arriver que les délégués de la locale aient le droit de voter plus d'une fois chacun. Tout dépendra de l'importance de leur société coopérative quant au nombre de ses membres.

Notre législation coopérative donne encore la préférence aux coopérateurs sur les capitalistes en interdisant les votes par procuration et l'émission de titres d'actions au porteur dans les coopératives.

Ces exigences de nos lois coopératives ont pour résultat de faire d'une coopérative ou d'un syndicat coopératif une association toute différente de la compagnie à fonds social. Dans celle-ci l'actionnaire qui détient, d'une façon ou d'une autre, la majorité des parts peut, en principe, faire le beau et le mauvais temps à l'assemblée générale, même si n'entend rien aux affaires de sa compagnie. Plusieurs entreprises longtemps prospères ont été ces dernières années accablées à la banqueroute justement à cause de la facilité avec laquelle certains aventuriers du capitalisme ont pu en prendre le contrôle. — Or, dans la coopérative se conformant aux dispositions de la loi, pareils tours de force deviennent impossibles, ce qui est une réelle protection pour les personnes adhérentes.

Les règlements des sociétés coopératives ou des syndicats coopératifs imposent à peu près toujours comme condition indispensable à leurs membres d'être intéressés personnellement dans les fins poursuivies par ces associations. Ainsi une coopérative agricole d'achat, de vente ou de production exigera que tous ses membres actifs soient des agriculteurs intéressés dans l'achat, la production ou la vente en coopération. Les caisses populaires, coopératives dont la fin est l'épargne et le prêt à la portée des classes laborieuses, des agriculteurs, des artisans et de la petite bourgeoisie, sont constituées de façon à n'avoir comme sociétaires que ceux qui ont besoin de leurs services.

Pareille attitude des associations coopératives contribue à assurer davantage leur solidité en éliminant des éléments étrangers le plus souvent hostiles à la fin de la coopération et en donnant en définitive, plus d'importance aux intérêts des membres qu'aux capitaux de l'extérieur.

Bien des entreprises capitalistes ont sombré depuis quatre ans pour avoir omis de prendre une attitude semblable.

Les contrats et la liberté des coopérateurs.

Depuis plusieurs années déjà les coopératives danoises exigent que leurs membres se lient envers elles par des contrats écrits valables pour des périodes de 12 mois, de 2, 5, 7, 10 ou 20 ans. S'agit-il, par exemple, d'une coopérative de fabrication et de vente de beurre? Tous les sociétaires doivent avoir signé chacun un contrat en vertu duquel ils sont tous tenus de livrer tout le lait de leurs vaches, moins celui nécessaire à l'usage de leurs familles, à la fabrique coopérative. Le contrat les oblige à se conformer aux règlements de la société et à accepter les sommes d'argent offertes par l'administration. Si, avant l'expiration de son engagement, un membre manque à l'une ou à l'autre des conventions arrêtées sur son contrat, il est tenu de donner une compensation. Cette compensation en argent est toujours établie d'après les conditions prévues dans le contrat.

L'usage du contrat, généralisé depuis longtemps chez les coopérateurs danois a été introduit en Amérique depuis une vingtaine d'années. Au Canada il a été prôné et mis en application après la guerre. Les grandes coopératives à blé des provinces des Prairies avaient des contrats avec chacun de leurs membres. Depuis quelques années, il existe, dans notre province, des coopératives dont les membres sont liés par des contrats écrits. Nous avons vu que c'est le cas pour la Coopérative Fédérée et ses filiales.

Dans les premières années on soutenait que de pareils contrats devaient être illégaux parce que attentatoires à la liberté des personnes et à celle du commerce. Les "pools" à blé de l'Ouest ont eu à recourir aux tribunaux pour faire respecter leurs contrats à certains membres mal avisés et ils ont eu gain de cause. Nous ne connaissons pas de cas, dans la province de Québec, de contestations judiciaires à propos de contrats coopératifs, mais il est permis de croire que le principe du contrat coopératif serait admis chez nous comme dans les autres provinces.

Les contrats entre les coopératives et leurs sociétaires ont été fort discutés un certain temps, aujourd'hui ils le sont beaucoup moins, peut-être parce que leurs raisons d'être et leur portée sont mieux comprises qu'autrefois.

Pour quelles raisons fait-on signer des contrats coopératifs? Ces raisons sont les suivantes: 1° Le contrat permet aux administrateurs de la coopérative de prévoir assez bien à l'avance ce que seront les besoins ou les disponibilités de la société et ceux de ses membres. En effet, quand il s'agit d'acheter des insecticides, des engrais chimiques ou des moulées, le gérant sait à quoi s'en tenir au sujet des commandes futures de coopérateurs liés par contrat et il prend ses mesures de façon à assurer de bonnes conditions auprès des gros fournisseurs et à pouvoir livrer les marchandises en temps convenable. Dans la vente des produits agricoles le contrat est souvent encore plus utile; il permet au gérant de l'association de s'arranger pour éviter l'engorgement dans ses transports ou sur les marchés et par suite, d'obtenir les prix plus conformes à la qualité des produits. 2° Le contrat permet de mieux prévoir les frais de gestion pour l'avenir et de s'organiser pour les réduire. 3° Le contrat permet au gérant d'installer en complète sécurité l'entreprise coopérative, de faire une publicité plus efficace et de prendre des mesures à longue portée lorsque c'est nécessaire. 4° Le contrat donne de la solidité au crédit de la coopérative et facilite souvent à celle-ci des emprunts. 5° Le contrat ôte beaucoup de chances de succès aux campagnes de dénigrement ou aux attaques sournoises de certains commerçants désireux de compromettre l'avenir d'une coopérative et enclins à débaucher ses adhérents. Le contrat élimine les faux frères ou les indécis qui ne savent rien vouloir par eux-mêmes et qui seraient toujours prêts à ajouter foi aux racontars débités contre leur association. 6° Le contrat fait réfléchir ceux qui le signent. 7° Le contrat permet d'appliquer à la lettre les règlements et de faire préparer les produits comme le demande le marché, ce qui vaut mieux que toutes les propagandes pour conserver intacte auprès des acheteurs la réputation d'une coopérative.

Si les raisons d'être du contrat coopératif sont nombreuses et excellentes, il ne faut pas pour cela s'en exagérer la portée.

Il faut toujours se rappeler que le contrat coopératif est un engagement écrit passé entre une coopérative et ses membres; ce qui revient à dire que le coopérateur qui signe un contrat s'engage envers lui-même et envers les autres sociétaires. De cela il résulte que si l'assemblée générale de la coopérative décide de modifier ou de suspendre les contrats signés par ses membres, elle peut le faire. La chose est arrivée pour le "pool" à blé du Manitoba, avant sa désorganisation.

ETUDIEZ BIEN

RÉSUMÉ DES COURS-A-DOMICILE DE L'U.C.C.

1ère LECON

1. COMMENT COMPRENDRE L'IDÉE DE COOPÉRATION?
 a) Au sens large: coopération signifie toute forme d'entente pour travailler en commun... Ceci s'applique aux ouvriers des villes, à tous les corps professionnels, l'agriculture incluse.
 b) Au sens strict: Nous entendons ici par coopération une entente faite par des CULTIVATEURS pour travailler en commun dans le but de réaliser des économies sur l'achat, la transformation ou la vente et dont les bénéfices se partagent généralement d'après le principe de la ristourne.

2. QUELS FURENT LES RÉSULTATS DE LA COOPÉRATION DEPUIS LA CRISE?
 Dans le monde entier, excepté la Russie.
 Affaires des coopératives centrales: Ventes \$842,021,000; Achats \$298,364,000; Somme \$1,140,385,000. Crédits \$11,000,000,000. de fonds.
 Comptoir d'achat et de vente des cultivateurs belges. Achats d'engrais alimentaires: \$8,000,000.

3. QUELLE FUT L'ORIGINE DE LA COOPÉRATION EN ANGLETERRE?
 — L'ex-industriel anglais Owen dépensa une partie de sa fortune à faire agir en commun les ouvriers. Ce fut un groupe de tisserands de Rochdale, Angleterre, qui profitèrent de sa propagande. C'était en 1843. Ils fondèrent un magasin coopératif d'achat un peu plus tard avec un capital de \$136. souscrit par 28 sociétaires.
 Le progrès fut lent mais sûr: en 1930, 6,402,900 membres coopéraient en Angleterre et en Ecosse, soit 18,000,000 d'habitants qui profitaient de la coopération. Ils faisaient des affaires pour environ 95 millions de dollars, la même année 1930.

2ème LECON

4. QUI A PROVOQUÉ L'ESSOR COOPÉRATIF EN FRANCE? QUAND?
 — Ce fut la concurrence des producteurs étrangers, l'emploi des engrais chimiques dont la valeur fertilisante était difficile à déterminer et de plusieurs machines agricoles, trop dispendieuses d'achats pour le paysan pauvre, cela à partir de 1870.

5. LA FORME DU COMPTOIR D'ACHAT ET DE VENTE BELGE EST-ELLE COOPÉRATIVE?
 — C'est une compagnie à fonds social. Les actions sont détenues par les dirigeants du Boerenbond mais les revenus nets reviennent à l'Union et non pas aux détenteurs d'actions.

6. POURQUOI LES DANOIS ONT-ILS FAIT DE LA COOPÉRATION APRES 1870?
 — A cause de la crise économique provoquée par une guerre avec la Prusse qui leur enleva une partie de leur territoire et leur ferma ses marchés, b) à cause de la concurrence américaine qui prenait leurs marchés, c) à cause de leur pauvreté trop grande pour entreprendre seul à seul des exploitations nouvelles nécessaires, exploitations coûteuses pour fournir des produits de choix capables de gagner l'acheteur étranger, d) à cause de leur développement intellectuel remarquable qui leur permit de comprendre immédiatement le bénéfice à retirer de l'action en commun.

3ème LECON

7. QUEL EST LE GENRE DE COOPÉRATION LE PLUS RÉPANDU PARMIS LES PAYS ALLEMANDS?
 — C'est la coopération de crédit sous le nom de Caisse Raiffeisen; ils combattirent ainsi les abus des usuriers et financèrent ensuite leurs coopératives d'achats, de production agricole, de distribution de l'électricité.

8. LES "POOLS" DU BLÉ ÉTAIENT-ILS ENTIEREMENT À BLAMER POUR LEURS DIFFICULTÉS DE 1931?
 — Non; malgré leurs difficultés et les critiques acerbes, ils se réorganisent aujourd'hui; ce furent peut-être leurs brillants succès du début qui firent paraître plus sombre leur situation en 1930.

9. QUELS SERVICES RENDENT LES COOPÉRATIVES DANS NOTRE PROVINCE?
 — Quarante-neuf coopératives s'occupent de vente: poussins, patates, semences, œufs, lait en nature, tabac, légumes, pois verts, fruits, fourrages, miels, produits de l'étable, fromage.
 Vingt-quatre sociétés coopératives s'occupent de la production: produits textiles du lin, pierre à chaux, conserves alimentaires, beurre et fromage.
 Trente-cinq s'occupent de ventes et d'achats divers.

10. COMBIEN AVIONS-NOUS DE COOPÉRATIVES EN 1931?
 — Cent cinq; sur ce nombre 83 sont régies par la loi de 1930.

11. QUEL ÉTAIT LE TOTAL DE LEUR ACTIF? — \$2,458,515.14

12. QU'EST-CE QUE L'UNION COOPÉRATIVE DU CANADA?
 — C'est une organisation de propagande et d'enseignement des principes coopératifs, à Brantford, Ont. Elle publie une excellente revue: "Le Coopérateur Canadien", en anglais. Elle s'occupe de toutes les fermes de coopération.

4ème LECON

13. QUELS SONT LES PRIVILEGES DES ACTIONNAIRES ORDINAIRES DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE?
 — Ils ont seuls le droit de voter aux assemblées. Ils reçoivent un dividende sur leurs actions qui ne doit pas dépasser 6%.
 Chaque sociétaire n'a qu'un vote: une association sociétaire peut sortir de ce principe si le bureau de direction de la C. Fédérée le permet.

14. QUELLES SONT LES LOIS CONCERNANT LA COOPÉRATION DANS NOTRE PROVINCE?
 — La loi de la Coopérative Fédérée, la loi des sociétés coopératives et la loi des syndicats coopératifs.

15. QUI A DROIT DE VOTE AUX ASS. DE LA FÉDÉRÉE?
 — Les actionnaires ordinaires seuls, présents.

16. COMBIEN Y A-T-IL DE DIRECTEURS DANS LA FÉDÉRÉE?
 — Neuf.

(à suivre)

Votre 1er examen du 8e cours à domicile est fixé!

Est-ce que vous avez songé à votre premier examen des Cours à Domicile de cette année? Apprenez dès maintenant que la date en a été fixée au DIMANCHE 11 FÉVRIER 1934.

Le dernier cours sur la Coopération paraîtra dans "La Terre de Chez Nous" du 31 janvier; cette leçon terminera la première partie du 8e cours. Vous aurez donc à apprendre, pour votre EXAMEN DU 11 FÉVRIER, les 12 premières leçons des Cours à Domicile. Cette matière est comprise dans "La Terre de Chez Nous" du 15 novembre au 31 janvier inclusivement.

Vous vous êtes inscrits encore plus nombreux cette année que les années passées. Vous méritez nos plus sincères félicitations. S'il y en a encore quelques-uns qui veulent s'inscrire, vous pouvez encore le faire. Cependant nous vous demandons de le faire sans trop tarder, afin que nous puissions avoir la liste complète des surveillants, au plus tard, le 31 janvier.

Si vous avez besoin de certaines informations sur les cours, demandez-les-moi, je me ferai toujours un plaisir d'y répondre. Mettez-vous résolument au travail et apprenez bien ces 12 premières leçons, car vous vous devez de passer un bon examen, pour avoir un beau diplôme, mais surtout pour posséder des connaissances qui vous seront très utiles plus tard.

Auguste SCOTT, Secrétaire des Cours à Domicile.

"Le meilleur moyen de réduire le coût de vos fourrages et de vos moulées alimentaires est d'augmenter le nombre de jours de pâture en employant des engrais chimiques sur vos pâturages. Un bon engrais à patates est un bon engrais pour pâturages."

Les engrais chimiques complets sont annoncés et vendus suivant une formule. Par exemple il y a le mélange 2-12-6 (deux-douze-six). Ceci signifie que ce mélange contient 2 pour cent d'azote; 12 pour cent d'acide phosphorique assimilable et 6 pour cent de potasse soluble dans l'eau.

Le crédit agricole

Le discours du trône n'en fait pas mention — Le gouvernement provincial s'en désintéresse-t-il complètement?

Le dernier discours du trône ne renferme que deux courts paragraphes sur l'agriculture. Il fait l'éloge du retour à la terre et il annonce la législation conférant plus de pouvoirs à la Commission d'industrie laitière.

Contrairement aux discours du trône des années précédentes, pas une seule allusion au crédit agricole. Ainsi, celui de novembre 1931 reconnaissait la nécessité du crédit en agriculture et le devoir, pour le gouvernement provincial, de s'en préoccuper: "Le système fédéral ne semble pas donner satisfaction, quelque louables que soient les motifs qui l'ont inspiré. Si ce système ne peut être amélioré, mon gouvernement cherchera un autre régime qu'il vous soumettra dès qu'il sera arrêté."

Dans son discours sur l'Adresse, M. Taschereau commentait les paroles qu'il avait mises dans la bouche du lieutenant-gouverneur: "Nous essaierons de coopérer avec Ottawa pour rendre le crédit accessible. S'il n'y a pas moyen, nous trouverons un autre système aussi large et généreux que les finances de Québec le permettront. Et nous espérons trouver une formule qui permettra au cultivateur de trouver de l'argent à bon marché afin de pouvoir facilement améliorer sa terre."

Et le ministre de l'Agriculture, l'hon. Adélaïde Godbout, ajoutait: "...Le gouvernement de cette province est disposé à aller au-devant des cultivateurs lorsque l'heure sera venue, quand le crédit fédéral aura prouvé son inutilité. Il ne peut pas y avoir deux systèmes de crédit agricole en cette province, un système fédéral et un système provincial. C'est une question qui a besoin d'être étudiée avec un soin tout particulier.

"Nous devons étudier différents systèmes actuellement en usage et faire des enquêtes sur l'opération des crédits agricoles qui existent dans les autres pays du monde, dans les autres provinces. Nous devons y aller avec la plus grande circonspection. Je le répète de nouveau, ce serait rendre un mauvais service aux cultivateurs que de leur donner un crédit agricole non viable."

En comparant ce discours du trône de 1931 avec celui de cette année, nous sommes forcés de poser quelques questions au premier ministre et au ministre de l'Agriculture.

Le crédit agricole fédéral s'est-il amélioré depuis 1931? Quelles démarches le gouvernement provincial a-t-il faites depuis 1931 pour rendre ce crédit plus accessible? Quelles conclusions le gouvernement a-t-il tirées des enquêtes qu'il a dû faire sur l'opération des crédits agricoles qui existent dans les autres pays du monde et dans les autres provinces? "La plus grande circonspection" dont parle le ministre de l'Agriculture consiste-t-elle à ne rien faire? Le gouvernement est-il d'avis que le crédit agricole, nécessaire en 1931, soit inutile en 1934?

On croirait que l'hon. Adélaïde Godbout a changé d'opinion depuis 1931, puisqu'il disait devant les délégués au dernier congrès de l'U. C. C.: "Jusqu'à ce que l'on m'ait convaincu du contraire, je crois que le plus mauvais service qu'on puisse rendre à l'agriculture dans la province, c'est de demander un crédit agricole. Nous mourons d'un excès de crédit; pensez-vous qu'un crédit ajouté à tous les autres qui nous ont rendus malades nous guérira? ...Les cultivateurs, dit-il plus loin, peuvent trouver, chez eux, l'argent dont ils ont besoin par l'intermédiaire des Caisses populaires."

L'opinion du ministre de l'Agriculture est-elle le dernier mot du gouvernement provincial? M. Asselin, directeur d'un journal officiel, faisait entendre un autre son de cloche dans le "Canada" du 21 novembre 1933: "Il y a un crédit agricole à créer, malgré la pitoyable expérience faite par le gouvernement fédéral dans ce domaine, et pour ma part je ne serais pas trop en peine d'en indiquer le plan, mais les Caisses populaires n'ont pour le présent et n'auront probablement de longtemps ni le personnel ni les disponibilités nécessaires pour répondre aux besoins du crédit à long terme et... bon marché de l'agriculture. Bien plus, les Caisses populaires ont été créées pour le prêt à court terme et occasionnel à l'artisan et au cultivateur, nullement pour le prêt hypothécaire à long terme, qui entraînerait automatiquement l'immobilisation des dépôts."

Les députés ruraux, même ministériels, pensent avec M. Asselin qu'il faut un crédit agricole. Constatant que le discours du trône n'y faisait même pas allusion, M. Lucien Lamoureux, député libéral d'Iberville, s'est empressé de mettre de nouveau cette question sur le tapis: "Avons-nous ou n'avons-nous pas besoin de crédit agricole? La plupart des députés de cette Chambre répondraient oui. Il ne faut pas dire oui et ne rien faire. Si le crédit agricole est nécessaire, il faut l'exiger... Je ne crois pas avoir convaincu le ministre de l'Agriculture, a-t-il ajouté, mais je demande aux députés ruraux de m'aider à le convaincre."

Quelle sera la réponse des représentants de la classe agricole?

Comme le premier ministre et le ministre de l'Agriculture, nous croyons qu'un crédit agricole libre, indépendant des pouvoirs publics, est plus moral et plus efficace. Nous possédons en ébauche le crédit coopératif, indépendant par excellence. Dans quelques-unes de nos paroisses rurales, les Caisses populaires Desjardins suffisent déjà aux besoins de crédit agricole. Mais nos Caisses n'ont pas de section à long terme. Elles ne peuvent immobiliser leurs dépôts à demande dans le crédit hypothécaire. Actuellement, elles n'ont pas les fonds suffisants pour répondre aux besoins de crédit à court et à moyen terme. Enfin, il n'existe des caisses que dans 15 pour cent de nos paroisses rurales. Telles que constituées actuellement, elles ne peuvent donc pas servir de crédit agricole.

Depuis deux ans le gouvernement provincial accorde un octroi de \$20,000 pour la propagande et l'inspection des Caisses populaires. Nous tenons à le féliciter encore une fois de ce subsidie, qui ne règle pas la question du crédit rural, même par les Caisses populaires.

Pour que celles-ci puissent faire du crédit à long terme, il leur faudrait, au moins pour commencer, l'aide de l'Etat. Le trésor provincial pourrait faire des avances de fonds aux Caisses; il pourrait garantir une émission d'obligations de la Fédération des Caisses populaires; il pourrait aussi ouvrir un bureau où les Caisses escompteraient les garanties hypothécaires offertes par les cultivateurs. Quelles méthodes adopter, comment partager les responsabilités entre l'Etat et les Caisses? Ce sont des questions à discuter entre le Cabinet provincial et les dirigeants de la Fédération.

Lors de l'entrevue accordée par le Cabinet provincial à l'Exécutif de l'U. C. C., le premier ministre a invité les représentants officiels des Caisses et les dirigeants de l'U. C. C. à venir discuter la question du crédit agricole avec le Cabinet provincial. Nous espérons qu'on trouvera la formule d'un crédit rural adapté à nos conditions, aux besoins et à la mentalité des cultivateurs de notre province.

Albert RIOUX

La découverte de la puissance intensive

On a découvert à Hohenheim, en Allemagne, pendant la Grande Guerre (en raison des conditions posées par la guerre) que la matière sèche de la jeune herbe qui a trois ou quatre pouces de hauteur contient non seulement autant de protéine que les tourteaux de haute concentration, mais que l'on peut renouveler sa valeur à plusieurs reprises en une seule saison au moyen d'applications d'engrais azotés et par la puissance alternée. Ce système est en train de révolutionner l'exploitation des herbes dans le monde entier.

L'emploi de pneus sur les charrettes à deux roues en Grande-Bretagne, a réduit la traction de 13 à 41 pour cent et a augmenté la charge de 35 à 108 pour cent, par comparaison aux bandages de fer.

59ème assemblée générale de la Banque Canadienne Nationale

Bénéfices maintenus — Actif liquide augmenté

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le lundi, 15 janvier, la 59e assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de l'hon. J.-M. Wilson, président de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1933, révèle une situation saine et satisfaisante.

Les bénéfices nets de l'année s'élevèrent à 8970,350 en regard de 8072,075 en 1932. Après paiement des dividendes au même taux que les années précédentes (\$700,000), contribution au fonds de pension du personnel (\$30,000), provision pour les impôts fédéraux (\$105,000) et versement de \$125,000 au Trésorier de la Province de Québec, le compte profits et pertes fait ressortir un solde créditeur de \$220,594, à rapprocher de \$210,244 au 30 novembre 1932.

La somme des dépôts se chiffre par \$101,043,604, contre \$104,839,058 l'année précédente. La contraction des dépôts, soit environ 3,60%, est beaucoup moins marquée qu'elle ne l'avait été de 1931 à 1932; les dépôts ne portant pas intérêt accusent même, depuis un an, une augmentation d'un demi-million.

L'actif total de la Banque s'établit à \$126,890,619. L'encaisse et les disponibilités à vue s'élevèrent à \$13,677,540. L'actif immédiatement réalisable, en augmentation de plus de six millions depuis un an, est de \$73,660,057; il est l'équivalent de 64,59 p.c. du passif envers le public, à rapprocher de 57,12 p.c. à la clôture de l'exercice précédent. Les prêts courants et escomptes forment une somme de \$44,603,819, en regard de \$56,824,768 il y a un an. La diminution des avances à l'agriculture, à l'industrie et au commerce s'explique non seulement par l'activité restreinte du mouvement des affaires, mais encore par la baisse des prix, qui exige une somme moindre pour un même volume d'opérations. Les placements de la Banque Canadienne Nationale accusent, en revanche, une augmentation de plus de huit millions et demi; ils se chiffrent par \$42,172,443.

Le rapport du Conseil d'administration contient un exposé de la situation économique du Canada au cours des derniers douze mois, fait ressortir divers indices d'amélioration et conclut par la prévision que 1933, lorsque nous le considérerons avec le recul nécessaire, nous apparaîtra comme une transition entre une période de dépression et une période de reprise.

Le président de la Banque, l'hon. J.-M. Wilson, faisant allusion au cours de ses remarques à la banque centrale dont on projette l'établissement au Canada, a déclaré que les banques à charte n'entretenaient à ce sujet aucun préjugé, mais qu'il y a lieu de faire des réserves quand on envisage le projet du point de vue de l'intérêt général. Il faut tenir compte de la situation géographique du Canada et des facteurs qui ont contribué à son développement économique, et s'il convient de maintenir les liens établis, il importe aussi de ne pas s'alléner les bonnes volontés sur lesquelles notre pays peut encore compter.

Les actionnaires, après avoir adopté une résolution de félicitations à l'adresse des administrateurs et exprimé leur gratitude aux membres du personnel, ont réélu le Conseil d'administration, ainsi constitué: l'hon. C.-P. Beaupré, MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet, J.-H. Fortier, sir J.-G. Garneau, MM. C.-E. Gravel, Ch. Laurendeau, e.r., Beaudry Leman, l'hon. D.-O. L'Esperance, M. Leo G. Ryan, l'hon. J.-M. Wilson.

Nouvelles associations agricoles

UNE SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DANS LAVIOLETTE ET UN CERCLE AGRICOLE À RIMOUSKI

Québec, 22. — La dernière édition de la Gazette Officielle de la province de Québec annonce la formation de deux nouvelles organisations agricoles: un cercle agricole dans le comté de Rimouski sous le nom de "Cercle agricole de la municipalité de la ville de Rimouski", et une société d'Agriculture sous le nom de "Société d'Agriculture du comté de Laviolette".

Le cercle de Rimouski débute avec 26 membres, et la société d'Agriculture de Laviolette, qui est une subdivision de la société d'Agriculture de Champlain, nécessitée par le remaniement de la carte électorale, commence ses opérations avec 61 membres.

Avec cette dernière organisation, la province de Québec compte un total de 90 sociétés d'agriculture qui sont sous la direction du Conseil d'Agriculture. Quant aux cercles agricoles, ils étaient au nombre de 728 au 30 juin 1933, fin de la dernière année fiscale provinciale. Depuis trois ou quatre nouveaux cercles ont été formés. Les sociétés et les cercles groupent le grand total de 60,000 et quelques membres, qui, grâce à leur association, bénéficient annuellement d'octrois de la part du gouvernement pour fins d'élevage d'animaux de race pure, tenue de concours, expositions, etc., etc.

Au 7 décembre les expéditions de pommes canadiennes sur la Grande-Bretagne étaient en augmentation de 122 pour cent pour les barils et de 22 p.c. pour les caisses, par comparaison à la période correspondante de l'année dernière. Les expéditions de pommes américaines avaient diminué de 66 p.c. sur les barils et de 42 p.c. sur les caisses.



SE TAIRE

Dédié à une amie

Se taire! un mot léger, rapide en apparence Mais long, long infini dans sa réalité! Se taire, un mot qui sent la honte et l'ignorance Mais dont le sens profond vaut d'être médité! Se taire, c'est très beau, je devrais bien me taire. Oh! pourtant, laissez-moi vous rimer humblement De ce mot si petit un petit commentaire... Et puis je me tairai... le silence est charmant! Se taire, est-ce facile? Est-ce même possible Quand en nous tout s'émeut et parle et veut parler? Est-ce rationnel, est-ce même admissible?... N'est-ce pas s'amoindrir ou plutôt s'annuler? Se taire quand le monde est là qui parle et crie, Quand ses discours bruyants résonnent en tous lieux, Quand il vient reprocher à la bouche qui prie Les quelques mots émus qu'elle adresse au bon Dieu! Se taire en frissonnant lorsque l'indifférence A soufflé sur le cœur comme un vent glacial; Se taire quand on souffre et que dans la souffrance, On n'a pas conservé même un ami loyal! Se taire quand sur soi gronde la colombine Lorsque, de son honneur on palpe les débris; Se taire quand on souffre et que l'on communique A toutes les douleurs comme à tous les mépris! Se taire en un chemin de cyprès et de saules En voyant s'entr'ouvrir chaque jour un tombeau, Se taire quand la croix s'abat sur les épaules Comme l'aigle des monts s'abat sur un agneau! Oh! c'est dur! c'est cruel! oh! le cœur agonise! Il demande à grands cris pour sa faible vertu Un modèle vivant, quelqu'un qui fraternise, Un cœur brisé, brisé, qui même alors s'est tu! Léonide BELLEMARRE

Joliette, 24 sept. 1933.

RAYONS de MIEL

En feuilletant le passé...

Blottis dans un coin de mon cœur, comme des oiseaux frileux, vous êtes tous là, ô mes souvenirs, teints de gris, d'azur et de rose. Paisiblement vous dormez dans le tombeau que je vous ai donné, à l'abri des morsures de l'oubli... Je l'ouïsment je vous ai gardés contre la poussière du temps, voulant garder intacte votre fraîcheur et toujours subtil votre parfum...

Avec amour je vous ai enfermés dans les replis les plus ignorés de mon cœur aimant, ô mes chers souvenirs. Avec amour aussi, je vous fais défiler souvent dans ma mémoire aux heures lourdes... pénibles... quand le doute et la désespérance frappent à ma porte... Je vous effeuille alors d'une main tremblante, un à un, comme on effeuille une rose morte, relique chérie, au fond d'un coffret...

Vous êtes pourtant peu de chose, ô mes chers souvenirs. Rien qu'un peu de printemps contre la vitre d'or. Rien que l'effeuillage des heures monotones. Rien que le lilas chaud, rien que le bonheur mort. Rien qu'un peu de matin et quelques anémones.

Mais pour moi, vous êtes tout un monde et précisément parce que vous résumez un peu de choses... Promesse d'un soir tromblant... parfum de fleurs... heures ensommeillées de printemps... heures lourdes d'automne... l'ivresse d'un instant... caresse d'un espoir... longs rêves brisés... joies chères... amitiés précieuses qui ne sont plus...

Vous êtes tout cela, ô mes chers souvenirs, et tant d'autres choses encore! Et c'est pourquoi, quand vous défiez devant mes yeux ravés, je sens monter en moi toutes les émotions oubliées des beaux jours envolés...

Comme on effeuille une fleur donnée par une main chère, ainsi je vous effeuille, ô chers souvenirs, pour ressavourer avec lenteur le charme, les joies et les peines des jours que le temps a englobés dans son gouffre insatiable...

BENJAMINE, Saint-Raymond, sept. 1933.

COURRIER des ABEILLES

Amie de tous. — Votre lettre a bien su prendre le chemin de mon cœur et croyez que je suis heureuse de vous recevoir avec toute la tendresse d'autrefois. Quel méchant vent d'orage vous cloigna de moi? J'imagine tout ce que vous avez dû pleurer, car vous avez passé dans un sentier cruel infiniement, pauvre petite! Heureusement que Dieu m'a un soutien pour vous aider à triompher de toutes ces ronces qui déchiraient votre pauvre cœur; vous pouvez encore vous dire chancelante, si tout s'était révélé trop tard, il en eût été fini de votre bonheur alors que vous pouviez le chercher sur une route opposée. Revenez à moi quand le cœur se sentira trop las du fardeau qui l'opprime. Merci infiniment de vos souhaits.

Lucie Aimée. — Comme vous êtes bonne et comme l'on vous sent heureuse dans la voie que vous envisagez avec une hâte de l'entreprendre! Je suis heureuse pour vous car je sens que le bonheur vous sourira et, si je regretterai les douces expansions de votre plume, je me console en pensant que vous me resterez une amie fidèle. Vos vœux sont si beaux, faut-il espérer leur réalisation? Je vous enveloppe de toute ma tendresse en attendant votre lettre prochaine, chère petite Lucie!

Rose sans épines — Bienvenue toujours.

C. Surprenant. — Encore une fois la tempête a passé, encore une fois le soleil est revenu réchauffer les cœurs souffrants. Goutez bien ce ciel serein, cette paix du cœur, jouissez de la solitude qui vous fait plus heureuse, douillettez-vous un peu; fabriquez-vous du bonheur pendant qu'on vous laisse libre. La solitude doit vous être un cher trésor dans l'entourage mesquin qui est le vôtre. Je vous en prie, ne prenez pas à cœur les idées qu'ils peuvent se faire de vous, soyez indépendante et fière de leur être supérieure. Comme toujours votre affection m'est douce. Puisse la mienne user du même pouvoir sur vous!

Bébé de vingt ans. — J'ai gardé bon souvenir de cette abeille et suis enchantée que vous m'en donniez des nouvelles. Si vous la revoyez avant son départ, dites-lui mes vœux de persévérance et de bonheur. Pour vous, succès et mille tendresses.

Yamité. — La sympathie que vous m'offrez n'est pas de quinze sous; je la vois franche et sincère, et je lui concède une grande valeur et je m'en empare avec un soin jaloux. Veuillez accepter en retour ma toute fraternelle affection. Pour faire partie de la ruche, il faut être abonnée ou fille ou sœur d'abonné au journal, donner ses nom et adresse à la directrice. Ensuite vous êtes libre de bourdonner tout en ayant soin de suivre les règlements que vous trouverez en tête des bourdonnements... Cousine France vous donnera toutes les indications que vous desirez savoir concernant Les Amitiés Franco-Canadiennes. Sans doute vous a-t-elle répondu? Bienvenue, nouvelle amie.

A. B. C. — Bienvenue à vous aussi. Je publierai.

Flocon de neige. — Cher petit flocon à l'âme désemparée! Votre visite m'est une chère joie, j'aime tant vous retrouver dans mon courrier. C'est bien à vous de venir me raconter les amertumes, les doutes, la peur qui vous envahit, et toute la souffrance de votre cœur blessé. Il me semble que cela doit vous être consolant d'écrire à qui vous aime bien comprendre. S'il en est vraiment ainsi, ne craignez donc pas de souvent me revenir avec cette belle confiance qui m'honore. Espérez ferme, toujours; le bonheur doit se cacher quelque part pour vous, ce beau bonheur humble, calme, mais éloquent et sûr que vous souhaitez de tout cœur votre GRANDE SOEUR

Bourdonnements

A NOTER: Chaque Abeille et Bourdon n'a droit dans ces colonnes qu'à la publication de soixante mots par semaine. Les communiqués doivent être écrits à l'encre, au recto et dans l'ordre habituel. Les correspondants ne devront à l'avenir échanger aucune lettre personnelle par l'intermédiaire de la directrice. Ceux qui désirent se créer ici des relations épistolaires devront publier leur adresse dans ces colonnes; nous ne réadressons de lettres à qui que ce soit et sous aucun prétexte.

SOURIRE D'ANGE. — Bébé dans son berceau entrevoyait souvent des "sourires d'ange"; est-ce qu'ils viennent de vous? VIVE LA JOIE. — Venez donc dans mes parages nous vivrons la joie ensemble.

A TOUS ET A TOUTES. — J'envoie mes plus douces pensées ainsi que mes meilleurs souhaits de bonheur pour le Nouvel An. Puissez-vous tous, ne rencontrer sur votre route que des roses sans épines et être pleinement heureux. BEBE DE VINGT ANS.

A GRAND-MÈRE ABEILLE. — Merci de m'accueillir si cordialement dans votre grande famille. Je baise vos mains et vous rends avec un affectueux respect votre caresse.

CLAIR DE LUNE. — Je suis heureuse que mon article vous ait plu, petite sœur inconnue. Je crois que je pourrais faire mieux s'il m'était donné de rêver par un joli clair de lune. Me le permettez-vous? Dites... Je suis heureuse que vous puissiez réussir à réparer votre véhicule en l'étendant l'envers en dessous sur la vapeur d'un récipient d'eau bouillante. Ce procédé est un peu long mais presque infailible.

AURORA PRINTANIERE — JEANNE DU VALLON. — Bonjour mes voisines! Peut-être nous connaissons-nous quelque jour à venir.

PASSEROLE. — Votre gracieux accueil me charme et soulève les jolis yeux que vous faites briller. Vous ne demeurez pas dans la province de Québec, n'est-ce pas?

LEUEUR D'ESPERANCE. — Vous serez toujours bienvenue, mais surtout aux moments où je brode du noir. Amical bonjour.

TYPO ENDIABLÉ. — Vous manquez à la Page — Et la santé est-elle meilleure?

COMTESSE BLANCHE. — Quelque chose que soit la lune, ma sœur, elle est toujours un toit où sa clarté s'arrête.

Que voyons-nous alors? — Dans le clair un ombrage Qui tache les décors Sur qui votre oeil voyage.

C'est vous dire, en un mot, Qu'on trouve en toute chose Toujours quelque défaut Qui rend l'âme morose.

BENJAMINE. — Pourquoi donc à la Page Taille-1-on de l'ouvrage Au rimeur?

Bien que rimer me plaise, J'aime mieux le bien-être Du chômeur. JACASSE.

GRACIEUSE. — Bientôt ce sera les vacances. Mais je ne pourrai vous revoir... Et pourtant je voudrais tant vous connaître davantage!!

PETITE ENJOLEUSE. — C'est difficile de faire un beau salut, s'pas? ha! ha!

CASPESIE. — Taquinez-vous toujours les maîtresses d'école? MARGUERITE DE LA LANDE. — Malgré son long silence, Châtelaine aime toujours sa Marguerite, bientôt elle vous reviendra et vous m'indiquera une caresse. Lui refuseriez-vous, Mignonne? CHEVALIER DE LA GARDE. — Y aurait-il du nouveau dans votre vie de Châtelaine? R. G. DE M. — La brise souffle au dehors... Il fait froid dans les cœurs, aussi!!!

CHATELAINE D'ESPAGNE. — Venez encore nous faire part de vos "cueillettes". COMTESSE BLANCHE. — A vos pieds, je dépose mes respectueux hommages.

COEUR DE ROC. — Laissez vibrer votre cœur au souffle de l'amour... Il vaut mieux briser son cœur que de le fermer.

A TOUS. — Que l'an nouveau apporte à tous et chacun de vous "Le Bonheur"!

ETOILE DE NAPLES! — Que vous est-il donc arrivé, pauvre ami, pour être ainsi séparé des vôtres? Venez! Vous trouverez en "Yvette" une petite amie, car elle aime beaucoup le riz.

SOURIRE D'ANGE. — Mais, où donc vais-je me diriger pour recevoir ce gracieux sourire? OPALÉ. — J'entends souvent parler de vous; savez-vous par qui?

SOURIS GASPESIENNE. — Les souris de Gaspé sont-elles plus jolies que celles du Sémi? Moi... je suis comme saint Thomas... alors... revenez ma mie!

REVEUR EVEILLE. — Je ne vous blâme pas d'utour; car c'est bien éveillé que l'on fait les plus beaux rêves. "YVETTE RIEUSE"

Jacasse. — Merci d'être venu tout exprès pour moi. Et je vous dis: "Revendez... si vous aimez entendre Carmen..."

AQUIS-AUX-CAUR. — J'aime la franchise chez un homme. Les francs n'inspirent pas la confiance et... ne sont pas fidèles, sincères, dévoués? Mais, ils sont clairs, directs, et si rares...! On pourrait les appeler "perles précieuses". La "franchise". Je ne vois pas de plus belles qualités que celle-ci, et vous, amie Zoza?... Excusez si j'ai barbouillé si longtemps sur ce sujet... J'allais écrire encore et... mon paragraphe qui frise la "soixantaine"! Salut.

Carmen de BIZET. — Grand-mère Abeille. — Bonjour, grand-mère. Accepteriez-vous une nouvelle petite-fille? Je vous aimerais beaucoup.

Trésor d'amour. — Que diriez-vous si j'allais puiser à votre trésor?

Prince Charmant. — Viendriez-vous bourdonner avec moi?

Bruno Campagnarde. — Bonjour sœur, comme vous je suis une brune campagnarde. Peut-être ferions-nous de bonne amies?

Liseron. — Amitiés d'une petite fille qui voudrait échanger avec vous un peu d'amitié.

JEANNE D'ARC. — Qui suis-je? Je ne le sais pas mais vous ne savez pas non plus. A tous et à toutes. — Toute joyeuse, j'entre au rucher. Qui de vous sourira le premier à une nouvelle abeille en quête d'affection? Vous aurez bon accueil, seulement, je me garde de vous dire QUI EST LA?

Lucie-Aimée, Fleurdale, Jeanne de Chantal, Colombe de l'Îlot. — Un beau groupe de charmantes abeilles que je crois très sympathiques. A chacune je souhaite la plus cordiale bienvenue et j'offre une belle gerbe de fleurs odorantes.

Aurora printanière. — Pensez-vous quelquefois à l'humble bourdon que je suis, quand vos doigts agiles remplissent l'air qui vous entoure de suaves harmonies. La musique guérit parfois les cœurs.

Comtesse blanche. — J'imagine que vous êtes un personnage mystérieux une fée ou une nymphe. Aimez-vous les fleurs? Ou seulement le miel? Dites-moi où est votre châteaun.

RENE DE LA LANDE. — Je viens bien tard vous souhaiter la bienvenue, Made-moiselle Antonine. M'acceptez-vous toujours comme amie? L'ami de Roméont. — Revendez-moi nos conservoirs.

Chevalier d'Orsay. — Si l'intention n'était pas, tout est pour le mieux et oublié... Revendez-moi et nous serons encore et toujours de bons amis.

Fernand. — Sincère merci pour le feuillet reçu. Mais où avez-vous pris mon adresse? Mon prénom, il fallait mettre etc.

TYPO ENDIABLÉ. — Que devenez-vous? Gine, FILLE DE BOHEME. — Yvette riense. — Ne savez-vous pas aussi Anatole au champ de bataille? Ah! ah!

TYPO. — Si vous reconnaissez ma griffe, voulez-vous ne pas le dire? Je préférerais.

Fleur Rita. — Comme je vous plains, petite. Coeur Généreux. — Tout comme vous j'ai souffert pour un infidèle. J'ai trouvé la consolation dans la prière.

FLEUR DES BOIS. — Un sourire, m'en accorderiez-vous?... Ça me ferait vous aimer beaucoup.

Bruno campagnarde. — Sympathisez-vous avec une blonde? Je vous aime déjà beaucoup sans vous connaître.

Bruno hirondelle. — Ce doit être

triste pour une petits hirondelle, de voir arriver l'hiver avec ses grands froids, ses tempêtes; venez près de moi, vous chercher un abri et vous réchauffer à la chaleur de mon amitié.

Yvette riense. — Deux petites filles rienses pourraient-elles sympathiser ensemble? Je vous aime-rais beaucoup.

Paysanne isolée. — Vous plaisez-vous dans votre isolement, ou si vous n'y trouvez qu'ennui? Me permettriez-vous d'aller vous distraire alors? Amitiés, de

RIEUSE BLONDE. — Si, je vous accepte et vous attends prochainement.

Jeune Gaspésien. — A qui donc conseillez-vous le "Novoro"? Casimiriennne. — Ma plus tendre pensée.

GRACIEUSE. — En effet, ces trois substantifs se ressemblent. Mais, dit-il donc? Vous ajoutez... expérimentés pour en arriver à un tel synonyme.

FLEURDALE. — Puissez ces quelques mots égarer votre solitude, et vous prouver que, ce soir, j'ai eu, pour vous, une douce pensée.

Coeur tendre. — Cueillez ici mon salut débordant d'affection.

Coeur généreux. — "Entrepris même sans espérance... Persévérez même sans succès".

Comtesse blanche. — Il fait bon de rencontrer sur la route de la vie, une douce amitié.

ETOILE DE NAPLES. — "Merci" pour le mignon cadeau et caresses à toutes deux...

Clair-Renée. — C'est avec mes pensées les plus gaies, que je vous envoie ce petit billet "bleu".

Etoile de Naples. — Oh! oui, petite étoile... et désormais, ne vous cachez plus à mes yeux; votre clarté scintillante me réjouit et m'invite à vous suivre!

Fleur de mai. — Nouvelle petite fleur éclosée, soyez la bienvenue! J'embrache mon souffle à toutes les fleurs du rucher... Volontiers, je m'arrête plus souvent près de quelques-unes: les lys, les roses, les lilas, les violettes et les liserons sont de celles-là! Amitiés à tous.

IVANA DE CASTELLO. — Clarité Rose. — J'avais espéré "vivre un peu" dans l'ambiance d'une Clarité Rose, mais je crois que votre cœur ne peut répondre à un si beau rêve!

Opale. — Comment oser faire pleurer des yeux de dix-huit ans, en un jour d'intimes réjouissances.

Brunia. — Votre pensée ne s'envole-elle pas vers la noble cité de Champlain?

Coeur tendre. — Si vous avez besoin d'un avocat désintéressé adressez-vous à l'Avocat Perruque.

L'AVOCAT PERRUQUE. — Lilac blanc. — Le Joseph de 37 ans est invulnérable.

Sapin du Lac. — Votre amitié m'est précieuse, cher petit Sapin!

Jeanot Lapin. — Cela m'honore beaucoup d'avoir apprécié ce gâteau d'Amour.

Opale. — Amitié d'un fréro! FERNAND

Roselyne de Cressu. — Lisez-vous encore le Bulletin? Et pensez-vous parfois à la petite amie?

Jolie Fougère. — Sourires tendres qui vous diront mon affection.

Yvette Riense. — Il faut prendre bien soin des fougères quand il fait froid.

Blanche Apatricie. — Me permettez-vous d'embarquer dans votre avion? Je vous dirai un secret.

RYSETTE. — Petit Beethoven. Coeur Généreux. Bulineuse. Reine Blanche. Emilienne. Petite Sœur. — Je pense encore à vous.

Ame des Bois. — Certain jour, passant près de nos bois, j'ai entendu l'âme des bois se plaindre d'une voix douce et mélancolique qui me pénétra jusqu'au fond de l'âme. Ne serais-je pas vous?

C. SURPRENANT. — Fernand. — Ma plus respectueuse affection.

Casimiriennne. — J'ai aussi des parents dans votre paroisse, portant les initiales T. H. Peut-être le hasard nous mettra-t-il en rencontre alors que nous traversons souvent notre village.

CE TU RI. — Liseron. — Bon, vous y êtes encore, je crois? Revendez-moi souvent. J'aime votre âme limpide et vos lettres où elles se reflète. Bonjour et à bientôt, j'espère.

Championne. — El "Antide-de-Moutaigu"?... On s'advendra-t-il de nous?... Alors, à moi... Je me rappelle encore de l'Aézon.

Une Carresse et Nelombo. — Votre pseudo me fait l'effet d'une boîte de vernis à chaussures, du deux dans un; aussi j'ai peur que bientôt il soit l'emblème du whisky blanc; alors ce sera du trois dans un. Sans rancune.

Raoul de Champ d'Hiver. — Quand vous lirez ces quelques lignes, je serai loin de Val... Cinq long mois sans avoir le plaisir de causer avec vous tous. Je ne vous oublierai pas car je vous aime tous beaucoup et vous, aurez-vous une petite pensée pour la petite amie Souriante?

Coeur Généreux. — Laughing Lady. — Joyeux bonjours accompagnés d'amitié.

Pierre de la Palaise. — Merci pour vos bons souhaits! Acceptez les miens en retour.

TYPO ENDIABLÉ. — A vous j'adresse mon plus cordial merci. Sachez que vous occupez une grande place dans la pensée de

SOURIANTE. — Gine, fille de Bohème. — Recu le feuillet d'autographe? A quand votre réponse dans les bourdonnements?

près de moi. Ne viendrez-vous pas? Bienvenue toujours.

LISERON. — Fleurdale. — Vous êtes gentille d'avoir pensé à moi! Que faites-vous par les longs soirs d'hiver? Sans doute de beaux rêves d'or! Vos amitiés, dans ma paroisse, je les connais très bien... Baisers tendres.

Lucie-Aimée. — Félicitations pour vos charmants rayons de miel! Je vous connais très bien et l'autre jour j'ai vu votre photographie chez ma voisine... C'était un souvenir de la saison estivale... Revendez souvent au rucher pour nous charmer discrètement.

ROBERTO. — Giroflée des Alpes. — J'espère que, dans vos montagnes il ne fait pas assez froid pour geler les Giroflées.

Qui suis-je? — La distance qui nous sépare ne nous empêche pas de sympathiser. Revendez-moi.

Comtesse Blanche. — A ceux qui viennent me visiter je dis: "Revendez encore et souvent". Cela vous va-t-il?

Ivana de Castello. — Oui, j'habite les Cantons de l'Est, et vous? G. de l'Espoir. — Merci de vos bons souhaits.

Voléuse de Baisers. — Si mon pseudo peut paraître brutal, l'infidèle ne doit guère inspirer confiance. Mais je suppose qu'on ne doit guère être sévère pour une personne qui avait franchement ses fautes. En tout cas, ne craignez rien de CASSE-COU.

Lune d'amour et Coeur de Roc. — Je veux bien vous causer à la ruche, mais rendez-moi le réciproque.

Louis II. — Non seulement je sourirais, mais je rirais beaucoup en vous entendant ronronner avec un bruit d'avion.

Chair de lune. — Il faisait si beau clair de lune, hier soir, que sans vous connaître j'ai pensé à vous.

A tous. — Bienvenue à ceux et celles qui par leurs bourdonnements viendront égayer celle qui signe

AMOUREUSE DU SOIR. — Lune d'amour. — Avez-vous déjà regardé la lune dans une manche de "coot"? Ce n'est pas une lune d'amour ca???

Passe-rose. — Je vous reconnais bien! Suzon. — Ça allait bien danser à la noce de Ti Jos?

Coeur de Roc. — Je vous salue affectueusement.

Lily de Volga. — Bientôt nous irons faire visite dans votre petite école, ça vous va?

Aux Abeilles et Bourdons. — Bienvenue à tous chez une

FLEUR DU ST-LAURENT. — Maryland tapageuse. — Bonjour, je belle, me reconnaissez-vous? Qui d'entre vous aurait la bonté de me faire parvenir les estampes de vieilles lettres, une de chaque paroisse. Vous me rendriez un grand service. Merci à l'avance.

Yvette B., casier 187, Lorrainville, Québec.

Prince rieur. — Combien demandez-vous, beau prince, pour voyager quatre personnes, aller et retour? Si vous ne demandez pas trop cher, vous aurez peut-être de la "call" à la prochaine occasion.

Maryland tapageuse. — Comment aimez-vous les marches? La neige adoucit le tapage! Typo sera content.

Laughing Lady. — N'aimeriez-vous pas à vous joindre à moi pour venir prendre des glissades?

Minou blanc. — Beau minou, est-ce que la neige est trempe par chez vous? Votre couleur ferait erreur à la neige!

MARGHEUSE. — Blanche Apatricie. — Oui, je reconnais bien mon "blanc petit musicien" et je l'aime toujours; Puis-je vous écrire au village natal? Amitiés tendres.

Benjamin du Rucher. — Je souhaiterais retourner dans votre belle région afin de pouvoir vous bonjourner mieux qu'à la Ruche.

Migny. — Ma longue lettre vous est-elle parvenue? Moi qui pensais faire passer une flamme de gaieté dans vos yeux!

René de la Lande, Typo endiablé. — Que l'année nouvelle vous apporte mille douces choses.

GRATIS

Bagues, montres, caméras, etc., plusieurs autres cadeaux. Demandez 100 paquets de grains pour vendre à 3c et le catalogue de primes et grains gratuits.

ALLEN NOUVEAUX St-Zacharie, Qué.

A tous — Un bonjour enrubanné de bons souhaits.

Marguerite DE LA LANDE. Migny, Benjamin, Coeur Généreux, Béatrice de Chant dolent, Angélico (Marquis Poudré, Jeanne Dilletante, s'ils vivent toujours...), Louise de Lottinville Loulou... aux yeux bruns...

A ces bourdons et abeilles Je tiens à dire: "Fouillez vos souvenirs, ...Je ne suis pas nouvelle!"

LILLY DE VOLGA. — Hirondelle des chaumières. Vous avez eu tout de suite ma sympathie chère, hirondelle éprouvée. Maintenez l'espérance que le soleil est revenu chez vous et que les beaux jours vous laisseront quelques moments pour me revenir. Engageons une cassettes par correspondance, voulez-vous?

Ivana de Castello. — Oh! non, pas froissée du tout. Je crois éclaircir le mystère, n'êtes-vous pas une amie d'A...?

Amie aux eaux. — Si je vous disais que j'en suis plus long à votre sujet que vous en savez sur le mien que diriez-vous? Si vous voulez savoir le nom du monsieur qui m'a parlé de vous je vous le dirai dans un prochain bourdonnement.

Antonine. — Au revoir, petite amie lointaine. Mon amitié garde votre affection et vous laisse la mienne.

Je serais heureuse d'entrer en relations avec ceux et celles qui daigneraient se rendre au désir de QUI SUIS-JE?

Poste restante St-Joseph d'Alma

Lac-St-Jean. — N'êtes-vous pas le fin et charmant Dr le Gall? Je vous tends la main.

Typo Endiablé. — Cachez-vous la chaise à Prosper, pour ne pas nous déranger dans nos confidences...

GISELE. — Le loup mystérieux. — C'est en tremblant que je vous souhaite la bienvenue! Dites, vous ou ferez comprendre votre mystère.

Qui suis-je? — Votre affection m'est chère, amie, elle dédommage amplement des recherches qu'exigent votre "pseudo devinette". En retour acceptez l'amitié d'une petite amie.

YVETTE RIEUSE

Les A.F.C.

Si vous désirez des correspondants privés ou commerciaux dans le monde entier, adressez-vous, en mentionnant "Le Cercle Littéraire Les Abeilles", aux Amitiés Franco-Canadiennes

91 Blvd Richard-Lenoir, Paris XI, France.

Vous désirez une distraction saine, instructive, captivante? En ayant soin de mentionner Le Cercle Littéraire "Les Abeilles", adressez-vous aux "Amitiés Franco-Canadiennes" qui pourront vous procurer des correspondants privés ou commerciaux dans le monde entier. Adressez:

Les Amitiés Franco-Canadiennes, 91 et 92, Boul. Richard-Lenoir, Paris XIe, France.

Les Amitiés Franco-Canadiennes

Vous désirez une distraction saine, instructive, captivante? En ayant soin de mentionner Le Cercle Littéraire "Les Abeilles", adressez-vous aux "Amitiés Franco-Canadiennes" qui pourront vous procurer des correspondants privés ou commerciaux dans le monde entier. Adressez:

Les Amitiés Franco-Canadiennes, 91 et 92, Boul. Richard-Lenoir, Paris XIe, France.

VOUS ECONOMISEZ

en vous servant du

Catalogue DUPUIS

Tous les clients avisés cherchent à obtenir des marchandises de qualité aux plus bas prix possibles. C'est ce que nous vous offrons dans nos catalogues. Pour tous vos achats chez DUPUIS, vous êtes protégés par notre double garantie: qualité et bas prix.

De plus, en commandant chez DUPUIS, vous achetez chez les vôtres, dans votre province, et votre argent vous revient tôt ou tard. Accordez donc la préférence pour vos commandes postales à une maison canadienne-fr

Questions et projets de loi de l'opposition provinciale

Par MM. Duplessis, Sauvé, Elie et Béique - L'abolition de la loi du libelle radiophonique - L'Assistance publique - L'observance de la loi du dimanche

Québec, 19 (D.N.C.) - L'opposition est des plus actives, car elle fait inscrire au feuilleton de nombreuses questions, projets de loi, etc.

M. Elie demande combien le gouvernement a dépensé sur les sommes votées à la demande de M. Perron, pour les fins suivantes: 8650.000 pour encouragement aux écoles d'agriculture, etc.

8500.000 pour construction d'un entrepôt frigorifique pour la Coopérative fédérée.

8400.000 comme prêt à la Coopérative fédérée. Comme ces sommes ne doivent être versées que sur certificat du ministre de l'Agriculture, en vertu de la loi, M. Elie demande production de ces certificats, s'il en est, et demande où en sont les choses.

Monsieur Elie rappelle qu'en 1927, une somme de 850.000 fut votée pour l'ouverture de marchés pour les produits de la province de Québec. Il veut savoir si le gouvernement a pris une initiative et combien a été dépensé.

M. Hortensius Béique, député de Chambly, demande ce qu'il est advenu des 8300.000 votés par la Chambre, il y a quelques années, pour faire disparaître les passages à niveau.

Il demande aussi combien a coûté la route Montréal-Sherbrooke, de Magog à Granby, quand les travaux ont été commencés, à qui les contrats ont été accordés, etc.

La radio

M. Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes, présente deux bills pour abolir la loi, chapitre 36, par laquelle le gouvernement provincial prenait le contrôle de la radiophonie dans la province, et la loi chapitre 105, sur la responsabilité civile en matière de radiophonie.

Des amendements à la loi des officiers de justice

M. Elie veut que la commission de 2 1/2 % payée au shérif sur les ventes par autorité de justice, soit prise uniquement sur le prix de vente

Québec, 19 (D.N.C.) - Afin de soulager ceux qui sont dans les mauvaises affaires et d'augmenter le crédit de la classe agricole, M. Antonio Elie proposera plusieurs amendements à la loi des officiers de justice.

Depuis que le député d'Yamaska a été promu "whip" du parti conservateur, il est le représentant attitré des intérêts de la classe agricole au sein de l'opposition. M. Duplessis est d'avis que ce rôle lui appartient plus qu'à tout autre puisqu'il est cultivateur, ancien lauréat du Mérite agricole avec mention exceptionnelle.

Voilà pourquoi M. Elie sera le parrain du bill pour amender la loi des officiers de justice.

La loi des officiers de justice dégrève le shérif, lorsqu'il fait une vente par autorité de justice, est autorisée à prendre une commission de 2 1/2 % sur le prix de vente lorsque celui-ci atteint au moins la moitié de l'évaluation municipale de la propriété vendue, sinon sur 50 p.c. de l'évaluation municipale. Ainsi, si le shérif vend une terre de 85,000 à 82,000, le shérif a droit d'établir sa commission non sur le prix de vente qui est de 82,000 mais sur 50 p.c. de l'évaluation municipale, soit 82,500.

Mais, en 1932, au lendemain de l'élection de 1931, la loi a été amendée de façon à établir la commission non sur 50 p.c. de l'évaluation, mais sur 100 p.c. de l'évaluation.

M. Elie veut, par son projet de loi, décréter que la commission de 2 1/2 %, soit prise uniquement sur le prix de vente, quel qu'il soit.

M. Elie prétend que si les créanciers perdent sur le prix de vente, le gouvernement n'a certainement pas le droit de venir exploiter la misère des gens.

Autre bill

M. Elie présente aussi un bill pour amender une autre loi, la loi des prisons et palais de justice, pour le fonds des bâtisses et jurés.

Cette loi permet au shérif de déduire une commission de 1 pour cent en faveur du fonds des bâtisses et jurés dans une vente par autorité de justice. Cette commission est prise sur 50 pour cent de l'évaluation municipale ou sur le prix de vente, s'il est plus élevé.

L'an dernier le gouvernement a voulu porter la commission sur 100 pour cent de l'évaluation, mais sur l'opposition de M. Maurice Duplessis, il a retiré le bill. M. Elie veut amender la loi pour décréter que la commission sera prise uniquement sur le prix de vente et non sur l'évaluation municipale.

Ces mesures, prétend M. Elie, ont pour but d'améliorer le crédit de la classe agricole. Ces droits privilégiés judiciaires amoindrissent la solidité du crédit agricole. Le prêteur menacé, en cas d'échec, de voir sa créance dévorée par une multitude de droits privilégiés, n'est plus intéressé à prêter au cultivateur. Il faut restaurer le crédit de ce dernier en réduisant les risques du prêt.

Prochain concours du mérite agricole

IL SERA TENU AU COURS DE L'ÉTÉ DANS LA CINQUIÈME RÉGION PROVINCIALE - TRAVAIL DE RÉPARATION

Québec, 22. - Le concours du Mérite agricole de 1934 sera tenu au cours de l'été prochain dans la 5e région provinciale, qui renferme les comtés suivants: Abitibi, Bonaventure, Charlevoix, Chicoutimi, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Hes de la Madeleine, Lac Saint-Jean, Malane, Matapédia, Montmorency (excepté les paroisses suivantes: L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne, Saint-Joachim, Ste-Pétronille, St-Pierre, St-Laurent, Ste-Famille, St-Jean et Saint-François), Québec, (excepté les paroisses suivantes: Beauport, Giffard, Charlesbourg, Conville, L'Anceine-Lorette, St-Ambroise de Lorette, Ste-Foy et St-Félix du Cap Rouge), Rimouski, Roberval et Saguenay.

Comme d'habitude, ce concours est divisé en trois classes: cultivateurs professionnels, régisseurs de ferme de démonstration, cultivateurs amateurs.

M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'agriculture, qui a la direction de ce concours, vient de communiquer aux agronomes des comtés intéressés une circulaire les priant de lui faire connaître le plus tôt possible le chiffre probable des concurrents qu'ils croient pouvoir enrôler dans ce grand tournoi annuel, afin de leur faire parvenir les formules d'entrée appropriées.

"Les engrais chimiques seront de plus en plus importants dans l'avenir, non pas tant en raison de l'augmentation de récolte qu'ils produisent qu'en raison de la qualité des produits récoltés, qualité qu'il ne serait souvent pas possible d'obtenir sans eux".

Il y a trente-deux différentes sortes de climat sur la surface du globe.

L'ABEILLE CAUCASIENNE

Texte d'une conférence donnée au congrès des apiculteurs, par M. Léo Traversy, inspecteur apicole

Texte d'une conférence donnée au Congrès des apiculteurs par M. Léo Traversy, inspecteur apicole.

Le Père Baboz, jésuite, savant apiculteur français, nous dit: "Il n'y a rien de comparable à l'affection d'un apiculteur pour ses abeilles, que celle qu'il a naturellement pour tous ses confrères", surtout pour ceux qui sont disparus. Notre ancien président Monsieur Charles Péloquin renchérissant en disant que les apiculteurs sont tous parents. Permettez que j'unisse ma voix à celle des autres confrères ici présents pour rappeler à notre souvenir nos chers disparus de l'année: notre bon Dr A. O. Comiré, directeur organisateur de notre société et M. Lévesque, président "Des Producteurs de miel de Québec".

Depuis trois ou quatre ans, chaque fois que j'ai eu l'honneur de m'entretenir avec vous, je vous ai dit un mot de la valeur incontestable de l'abeille Caucasiennne et des grands avantages qu'il y aurait non seulement à l'adopter mais à en faire une race de prédilection dans la Province de Québec et à considérer comme non avenues toutes autres races qu'il tenterait de la faire disparaître.

Si vous consultez les statistiques de 1927 à 1932 inclusivement, vous trouverez une perte d'hiver de 75,725 colonies d'abeilles sans utilité pour personne, sans compter les colonies d'abeilles loquaces brûlées depuis trois ans et dont le montant d'indemnité s'élève à environ 800,000.00.

Vous conviendrez que ces chiffres sont énormes et que le dommage subi par l'apiculture au lieu d'être à l'état d'adaptation et de naturalisation comme pourrait l'être l'abeille Caucasiennne habitée, naturalisée aux régions froides des Monts Caucases, en Russie.

Vous me direz peut-être qu'il n'est pas nécessaire de faire l'importation d'abeilles noires de Russie; n'avons-nous pas une abeille noire du Pays? - A la bonne heure, notre abeille du Pays, comme il convient de l'appeler, cette abeille plus que centenaire, sans aucune tentative de sélection, d'amélioration, on la bécotait suppléante par des milliers du littoral de la Méditerranée ou du littoral de l'Etat-Unis; abeilles qui n'ont rien de commun avec la rigueur de nos hivers et de notre climat.

Pour trouver les vestiges de notre race d'abeilles Noires du Pays il faut aller dans la région du Nord de l'Ontario, dans le comté de Ontario, qui suit? peut-être en trouvant-nous dans l'Ancien, dans les environs de l'Évangéline à tant pleuré sur le sort de sa Patrie désolée.

En vous présentant l'étude de l'abeille Caucasiennne, j'ai tout lieu de croire que l'adaptation sera parfaite puisque, sous plus d'un rapport, elle a les qualités d'acclimatation, de naturalisation et de prévoyance de notre abeille noire du Pays.

Nous savons les jours d'une crise qui semble vouloir s'éterniser; l'apiculteur, durant cette période de difficultés économiques, doit penser qu'il a deux choses à faire, je veux dire qu'il doit viser à diminuer le coût de revient d'une livre de miel par le choix et la sélection d'une race d'abeilles qui donnera les meilleures garanties de survie et de rendement dans le milieu où elle doit développer toutes ses facultés; primer, celui qui nous servira de guide, c'est le développement d'une thèse intitulée: "L'Hérédité de l'abeille", travail lu à la convention de 1929 et publié dans "L'abeille et l'Érable du mois de mars 1930".

La race, chez l'abeille comme chez les animaux, est une variété constante d'individus, qui, après avoir reçu par voie d'hérédité les caractères de même variété, les transmettent intégralement, sans fléchissement, à leurs descendants.

Très souvent le mécanisme de l'acclimatation implique une sélection de races d'abeilles acclimatables et élimine les autres comme c'est le cas pour la couleur et le caractère de l'abeille noire qui prédomine dans l'hybridation. Le caractère de l'abeille noire étant dominant par acclimatation lui disparaît en peu de temps la couleur jaune issue de l'Italienne et lui implique sa nervosité; c'est en que tout apiculteur constate chez l'abeille hybride.

D'après ce qui vient de suivre il y a lieu de croire que dans des circonstances identiques de conditions acclimatables, l'abeille Caucasiennne serait chez elle dans la province de Québec puisque les mêmes causes dans les mêmes circonstances produisent toujours les mêmes effets, le climat de la province de Québec étant à peu près le même que celui de la Russie, pays de l'abeille Caucasiennne.

Avant de vous donner les résultats des études et des expériences faites avec les Caucasiennes, dans mon rucher depuis quatre ans, je dois vous dire que les succès sont identiques, dans ma région, à ceux obtenus par le professeur C. F. Corkins, de l'Université de Wyoming qui fit pendant sept ans, c'est-à-dire de 1924 à 1932, des expériences dans une région montagneuse de plus de 7200 pieds d'altitude, avec les Caucasiennes et les Italiennes dans deux ruchers de 100 à 150 colonies, et je dois vous dire que les Caucasiennes l'emportent par plus d'un tiers dans la production totale des deux ruchers.

Dans les expériences qui ont été faites et que j'ai vérifiées moi-même dans mon rucher, les Caucasiennes se sont montrées supérieures dans l'apiculture rapide des colonies au printemps, dans l'élevage du couvain pendant le temps de la récolte; elles préparent bien leur nid d'hiver et hivernent beaucoup mieux que les Italiennes; autant de points sur lesquels je vous dois des explications.

La ponte de la reine se développe beaucoup plus rapidement le printemps, c'est-à-dire que l'élevage du couvain double celui de la reine Italienne. Les premiers déclinés de la miellée et elles approvisionnent la chambre à couvain de beaux nœuds de miel pour l'hiver. Durant les premiers jours de la miellée et durant les premières semaines de la grande miellée, on dirait qu'elles ont conscience que la saison est courte et qu'il faut aller de l'avant. Elles se mettent activement à l'œuvre dès les premiers jours du printemps et l'élevage du couvain va en augmentant jusqu'au 15 juillet. Du 15 mai au 15 juillet nous avons constaté que l'abeille Caucasiennne a une production d'élevage de 22% plus grande que les Italiennes; mais en revanche, à partir du 15 juillet seulement, les Italiennes l'emportent dans la production du couvain par un surplus de 7%.

Les abeilles Caucasiennes réduisent l'élevage du couvain dès les premiers déclinés de la miellée et elles approvisionnent la chambre à couvain de beaux nœuds de miel pour l'hiver. Durant les premiers jours de la miellée et durant les premières semaines de la grande miellée, on dirait qu'elles ont conscience que la saison est courte et qu'il faut aller de l'avant. Elles se mettent activement à l'œuvre dès les premiers jours du printemps et l'élevage du couvain va en augmentant jusqu'au 15 juillet. Du 15 mai au 15 juillet nous avons constaté que l'abeille Caucasiennne a une production d'élevage de 22% plus grande que les Italiennes; mais en revanche, à partir du 15 juillet seulement, les Italiennes l'emportent dans la production du couvain par un surplus de 7%.

La date qui suit votre nom, sur la bande d'adresse de votre journal, vous dira si votre abonnement est échoué. S'il est échoué, votre renouvellement est attendu; votre journal a besoin que vous vous acquittiez sans retard.

de Russie; quant à l'Italienne naturalisée aux régions chaudes des États-Unis, les glandes rectales sont plus ou moins atrophiées parce que tout organe qui remplit peu ou pas sa fonction, s'atrophie. C'est ce qui explique pourquoi il y a tant de dépérissement, de dépeuplement, de paralysie, de dysenterie chez l'Italienne et pas du tout chez la Caucasiennne.

LA COULEUR

L'abeille Caucasiennne est d'un beau gris argent, la reine est d'un brun foncé, elle ressemble à la reine hybride ou croisée. Elle est aussi calme que la reine Italienne et n'offre pas de difficulté quand on en fait la recherche.

De terminé mon travail en vous donnant quelques appréciations écrites par des apiculteurs et des professeurs les plus renommés dans le monde de l'apiculture.

Le professeur Ray Hutson, de la ferme expérimentale du New-Jersey, nous dit qu'il a fait des expériences avec les Caucasiennes et avec les Italiennes; or il a constaté que les Caucasiennes récoltent beaucoup plus que les Italiennes, qu'elles sont les dernières à essaimer et qu'elles font leurs opérations d'une couleur blanche très recherchée. Les producteurs de miel en sections auraient tout intérêt à la cultiver.

M. Harry Irwin, un des principaux apiculteurs de l'Alberta, a publié un article dans une revue d'apiculture et il nous dit qu'il a hiverné ses abeilles Caucasiennes avec un résultat d'hivernement de cent pour cent (tandis que ses abeilles Italiennes hivernent misérablement et restent passablement dépeuplées).

J'aurai encore l'occasion de vous entretenir de la valeur incontestable de l'abeille Caucasiennne. En attendant, on pourra consulter les travaux du Dr Benton, du département de l'Agriculture des États-Unis, de M. Herman Rauehuss, ami intime de M. Dadant. Tous deux ne cessent de recommander l'abeille Caucasiennne pour les pays de montagnes et les régions froides comme le Canada.

Léo TRAVERSY, Inspecteur-apiculteur St-Damase, Cte. St-Hyacinthe

(1) Le sens commun de l'abeille est la faculté qui perçoit, associe et discerne les unes des autres les sensations spéciales des sens externes. Ce discernement chez l'abeille n'est pas l'acte du jugement qui est le propre de l'intelligence humaine.

LESSAIMAGE

L'abeille Caucasiennne n'est pas sans essaimage que celles des autres races. Il y a un point capital qui m'a permis d'échapper, c'est-à-dire, qu'il faut prévenir l'essaimage du nid qui est un véritable danger. Une surveillance trois semaines plus tôt que chez l'Italienne, permet le cercle de la ponte triple celui de l'Italienne dès les premiers jours de la miellée.

LE PILLAGE

L'abeille Caucasiennne est beaucoup moins pillarde que l'Italienne, cependant j'ai constaté qu'elle pillait naturellement les ruchers trop faibles ou qui sont orphelins. Il y a beaucoup moins de sabotage et de perturbation que chez l'Italienne durant l'époque critique du pillage.

RÉSISTANCE AUX MALADIES

Toutes les races d'abeilles sont susceptibles de prendre la loque américaine; cependant, il y a beaucoup moins de cas de loque chez les Caucasiennes parce qu'elles sont moins pillardes; or d'après ma propre expérience, le microbe de la loque américaine serait plutôt spécifique à l'Italienne à peu près comme peut l'être le microbe de la lépre chez les peuples de l'Asie, chez les Chinois par exemple.

LA CONSTRUCTION DES RAYONS

J'ai remarqué à plusieurs reprises que les Caucasiennes, avec la moitié moins de population que les Italiennes, s'empressent de construire les cadres en garde contre le pillage en construisant à l'entrée de la ruche une muraille transversale de propolis que l'on aura soin de râcler dès la première grande visite du printemps. Je crois que cette propolis est plutôt une bonne note en leur faveur; ne voyons-nous pas les cultivateurs se mettre en garde contre les gros froissements de Thiver en rechauffant leurs maisons et leurs bâtiments?

La question de la propolisation chez la Caucasiennne dépend tout d'abord du milieu où elle vit; elle a beaucoup été exagérée par certains écrivains; d'ailleurs la propolis est une matière résineuse à odeur balsamique rappelant l'encens, récoltée sur les exsudations de différentes plantes, en particulier sur les bourgeons des arbres; elle communique au miel une légère odeur agréable et un goût particulier qui tient lieu d'épices, en augmentant son inventive sorte de ferment qui le rend plus digestible, plus assimilable.

L'HIVERNEMENT

L'abeille Caucasiennne, comme les autres races, mérite un soin et une surveillance intelligents de la part de l'apiculteur. Comme nous l'avons remarqué plus haut, la chambre à couvain est beaucoup mieux approvisionnée de miel que chez l'Italienne parce que la ponte arrive plus tôt.

Vous me direz peut-être que la population est moins forte que celle de l'Italienne; je dois vous dire que le terme de l'existence de la Caucasiennne est beaucoup plus long que celui de l'Italienne et par conséquent il y a beaucoup moins de mortalité et moins de consommation que chez l'Italienne.

Il n'y a pas de dysenterie chez la Caucasiennne parce que les six glandes rectales qui sécrètent une substance appelée "catalse" - dont la fonction est d'empêcher la décomposition des excréments qui s'accumulent dans le gros intestin des abeilles pendant l'hiver, - sont beaucoup plus développées et en pleine activité chez les Caucasiennes parce qu'elles sont habituées à un long période de réclusion des hivers rigoureux.

ration d'allaitement au repas suivant seulement et en quantité limitée.

SOINS DES JUMENTS POULNIÈRES

A cette station, les juments poulinières sont hivernées de deux façons, soit dans des cabanes ouvertes donnant accès à l'extérieur, soit à l'écurie faisant un travail léger. Dans chaque cas les juments prennent tout l'exercice pour en assurer une mise-bas normale et donner des poulains vigoureux. Les deux méthodes ont également donné de très bons résultats depuis 12 années.

Les juments hivernées dans les cabanes reçoivent chaque jour en deux repas 2-3 delivre de foin de trèfle et 2-3 de livre de moulée par chaque 100 livres de leur poids. Le mélange de moulée employé est 400 livres avoine concassée, 100 livres son avec 7 1/2 livres d'un supplément minéral comprenant 2 livres d'os carbonisés, 2 de charbon de bois, 1 de sel et 1/2 de soufre. On ajoute une cuillerée à thé d'iode de potassium tous les 15 jours dans la ration de moulée.

Les autres juments hivernées à l'écurie reçoivent chaque jour en trois repas 2-3 de livre de foin de trèfle et 3-4 de livre de grain par chaque 100 livres de leur poids. Le mélange de grain est fait de 400 livres avoine ronde et 200 livres son. Deux livres de carottes fourragères et une poignée de graine de lin ronde ou une cuillerée de mélasse sont données par jour à chaque animal et à tous les 15 jours de l'iode de potassium leur est donné comme dans le premier cas.

LE PURIN VAUT BEAUCOUP

Les meilleures précautions devaient être prises pour bien conserver le purin. Cette partie liquide du fumier est beaucoup plus riche, poids pour poids, en azote et en potasse que les excréments solides.

Il y a de l'intérêt du cultivateur d'employer une quantité suffisante de lièrre absorbante. La paille comme lièrre absorbe deux à trois fois son poids de liquide. Si vous avez un bache-paille, ne manquez pas de l'utiliser. La paille absorbe beaucoup plus lorsqu'elle est finement hachée.

LE PURIN VAUT BEAUCOUP

Les meilleures précautions devaient être prises pour bien conserver le purin. Cette partie liquide du fumier est beaucoup plus riche, poids pour poids, en azote et en potasse que les excréments solides.

Il y a de l'intérêt du cultivateur d'employer une quantité suffisante de lièrre absorbante. La paille comme lièrre absorbe deux à trois fois son poids de liquide. Si vous avez un bache-paille, ne manquez pas de l'utiliser. La paille absorbe beaucoup plus lorsqu'elle est finement hachée.

LE PURIN VAUT BEAUCOUP

Les meilleures précautions devaient être prises pour bien conserver le purin. Cette partie liquide du fumier est beaucoup plus riche, poids pour poids, en azote et en potasse que les excréments solides.

Il y a de l'intérêt du cultivateur d'employer une quantité suffisante de lièrre absorbante. La paille comme lièrre absorbe deux à trois fois son poids de liquide. Si vous avez un bache-paille, ne manquez pas de l'utiliser. La paille absorbe beaucoup plus lorsqu'elle est finement hachée.

LE PURIN VAUT BEAUCOUP

Les meilleures précautions devaient être prises pour bien conserver le purin. Cette partie liquide du fumier est beaucoup plus riche, poids pour poids, en azote et en potasse que les excréments solides.

Il y a de l'intérêt du cultivateur d'employer une quantité suffisante de lièrre absorbante. La paille comme lièrre absorbe deux à trois fois son poids de liquide. Si vous avez un bache-paille, ne manquez pas de l'utiliser. La paille absorbe beaucoup plus lorsqu'elle est finement hachée.

LE PURIN VAUT BEAUCOUP

Les meilleures précautions devaient être prises pour bien conserver le purin. Cette partie liquide du fumier est beaucoup plus riche, poids pour poids, en azote et en potasse que les excréments solides.

Il y a de l'intérêt du cultivateur d'employer une quantité suffisante de lièrre absorbante. La paille comme lièrre absorbe deux à trois fois son poids de liquide. Si vous avez un bache-paille, ne manquez pas de l'utiliser. La paille absorbe beaucoup plus lorsqu'elle est finement hachée.

LE PURIN VAUT BEAUCOUP

Les meilleures précautions devaient être prises pour bien conserver le purin. Cette partie liquide du fumier est beaucoup plus riche, poids pour poids, en azote et en potasse que les excréments solides.

Il y a de l'intérêt du cultivateur d'employer une quantité suffisante de lièrre absorbante. La paille comme lièrre absorbe deux à trois fois son poids de liquide. Si vous avez un bache-paille, ne manquez pas de l'utiliser. La paille absorbe beaucoup plus lorsqu'elle est finement hachée.

LE PURIN VAUT BEAUCOUP

Les meilleures précautions devaient être prises pour bien conserver le purin. Cette partie liquide du fumier est beaucoup plus riche, poids pour poids, en azote et en potasse que les excréments solides.

Il y a de l'intérêt du cultivateur d'employer une quantité suffisante de lièrre absorbante. La paille comme lièrre absorbe deux à trois fois son poids de liquide. Si vous avez un bache-paille, ne manquez pas de l'utiliser. La paille absorbe beaucoup plus lorsqu'elle est finement hachée.

LE PURIN VAUT BEAUCOUP

Les meilleures précautions devaient être prises pour bien conserver le purin. Cette partie liquide du fumier est beaucoup plus riche, poids pour poids, en azote et en potasse que les excréments solides.

Il y a de l'intérêt du cultivateur d'employer une quantité suffisante de lièrre absorbante. La paille comme lièrre absorbe deux à trois fois son poids de liquide. Si vous avez un bache-paille, ne manquez pas de l'utiliser. La paille absorbe beaucoup plus lorsqu'elle est finement hachée.

LE PURIN VAUT BEAUCOUP

Les meilleures précautions devaient être prises pour bien conserver le purin. Cette partie liquide du fumier est beaucoup plus riche, poids pour poids, en azote et en potasse que les excréments solides.

Il y a de l'intérêt du cultivateur d'employer une quantité suffisante de lièrre absorbante. La paille comme lièrre absorbe deux à trois fois son poids de liquide. Si vous avez un bache-paille, ne manquez pas de l'utiliser. La paille absorbe beaucoup plus lorsqu'elle est finement hachée.

LE PURIN VAUT BEAUCOUP

Les meilleures précautions devaient être prises pour bien conserver le purin. Cette partie liquide du fumier est beaucoup plus riche, poids pour poids, en azote et en potasse que les excréments solides.

Assemblée générale annuelle

DES ACTIONNAIRES DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

AVIS est donné à tous les membres actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec que l'assemblée générale annuelle aura lieu à l'hôtel Quoson's à Montréal, le 8 février 1934 à 10 heures de l'avant-midi.

JOS.-N. BERNIER, secrétaire.

AVIS est donné à tous les membres actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec que l'assemblée générale annuelle aura lieu à l'hôtel Quoson's à Montréal, le 8 février 1934 à 10 heures de l'avant-midi.

JOS.-N. BERNIER, secrétaire.

"CASSEZ" CETTE MAUVAISE TOUX

et co RHUME DANGEREUX

avec le fameux

Sirup ESKIMO

L'Onguent ESKIMO est souverain contre eczéma, gratièrre, démangeaison, etc. EN VENTE PARTOUT CIE ONGUENT ESKIMO MANSONVILLE, QUE. Échantillon gratis sur demande

On récolte ce que l'on a semé

No 1180-1 Une semence bien sélectionnée est la meilleure garantie d'un bon rendement de vos cultures et d'un profit appréciable. Nous pouvons vous fournir trois dimensions de cribles, à bras ou à pivot. Demandez circulaire et nos nouveaux bas prix. 60 années d'expérience à votre service.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

La Fonderie de Plessivilles PLESSISVILLE, QUE.

MALADES DES ESPÉRÉS. REPRENEZ COURAGE!... La meilleure méthode entièrement végétale qu'un prêtre à découvert, vous sauvera. Les meilleurs traitements de l'abbé HAMON. Comprenant: Diabète, Albumine, Prostate, Rhumatisme, Anémie, Vertige, Surtout, Névrose, Épilepsie, Concoque, Métrite des Femmes, Vers Intestinaux, Diarrhée, Obésité, Paralysie, Artériosclérose, Bouffissure, Érysipèle, Varicelle, Hépatite, Hémorragies, Bronchite, Asthme, Tuberculose, Coeur, Reins, Pôles, Constipation, Ulcères de l'estomac, Ulcères Varicelleux, Eczéma, etc., etc., et toutes maladies chroniques réputées incurables. AUCUN RÉGIME RIEN QUE DES PLANTES. Brochure explicative très intéressante, française ou anglaise, envoyée gratis et franco, sur demande. Adressez: Laboratoires Botaniques & Marins 480, rue Ste-Hélène MONTREAL, QUE. Agents demandés dans chaque comté du pays.